
Rapport

Evaluation Programme Periurban 2012-2015



A l'attention de la

Commission fédérale des migrations CFM

Auteurs

Maria Bieberschulte
Franz Kehl
Daniel Kessler

Février 2016

Table des matières

Résumé	i
1 Introduction	1
1.1 Le programme Periurban	1
1.2 L'évaluation	2
2 Résultats de l'évaluation	3
2.1 Atteinte des objectifs au niveau du programme	4
2.1.1 Objectifs thématiques	5
2.1.2 Objectifs dans le domaine du développement des capacités des acteurs régionaux	8
2.2 Expériences acquises avec la réalisation de projets visant à promouvoir l'intégration et la cohésion sociale dans les régions périurbaines	11
2.2.1 Les objectifs du programme	11
2.2.2 Les rapports concernant les projets	12
2.2.3 Les ressources des projets	12
2.2.4 L'ancrage des projets dans les régions	13
2.2.5 L'échange entre les projets	14
2.2.6 L'accompagnement des projets par la direction du programme	14
2.2.7 Periurban 2016+	14
3 Recommandations	16
3.1 Objectifs	16
3.2 Communication	17
3.3 Les ressources des projets	17
3.4 Les rapports des projets	17
3.5 L'ancrage des projets dans leurs régions	18
3.6 L'accompagnement par la CFM	19
3.7 Clôture du programme Periurban	19
Annexes	
Annexe 1	La contribution prévue des objectifs des projets à la réalisation des objectifs du programme
Annexe 2	Les contributions à l'atteinte des objectifs du programme telles qu'elles ont été identifiées par les projets
Annexe 3	La logique du programme
Annexe 4	Synopsis des régions de projet à l'aide de chiffres-clés

Résumé

Le programme Periurban

Depuis 2008, la Commission fédérale des migrations CFM réalise le programme Periurban (aussi grâce au co-financement par les cantons et les communes). A l'aide de huit projets, la CFM soutient actuellement la promotion de l'intégration dans des régions qui, jusqu'à présent, ne favorisaient guère, ou alors sans soutien direct de la Confédération, la cohésion sociale et en particulier l'intégration des migrantes et des migrants.

L'évaluation

L'évaluation à l'intention de la direction du programme poursuit deux objectifs. Elle doit

- examiner l'atteinte des objectifs du programme pendant la seconde phase du programme (Periurban II, 2012-15), et
- identifier les expériences pertinentes pour la réalisation du programme « Periurban 2016+ », qui ont été acquises au cours de la seconde phase du programme.

L'évaluation englobe trois phases durant lesquelles différentes méthodes ont été appliquées.

Résultats de l'évaluation

Atteinte des objectifs

Appréciations générales

Le programme Periurban a permis de thématiser et de traiter les thèmes «intégration» et «cohésion sociale» dans des régions où tel n'a jamais été le cas, ou alors dans une mesure bien moindre. En outre, dans les régions concernées par un projet, le programme a contribué à créer des conditions encourageant une meilleure cohabitation entre les résidents et les nouveaux arrivants. En même temps, le programme a contribué au développement et à la mise en réseau d'acteurs et de structures dans des régions qui encouragent maintenant l'intégration par la collaboration et au moyen d'instruments adaptés. Les acteurs des régions sont, du moins en partie, capables d'encourager la cohabitation, même sans le soutien du programme Periurban. C'est pourquoi celui-ci a eu un effet durable tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel. Mais nous ne savons pas avec certitude si le programme Periurban a contribué à mettre en évidence les déficits en matière de mesures d'intégration.

Objectifs thématiques

(A) **L'accès** des nouveaux résidents **aux offres des structures ordinaires** est assuré.

Dans les régions concernées, les informations aux nouveaux arrivants sont adressées de manière ciblée et par différents canaux. C'est l'une des conditions pour améliorer leur accès aux structures ordinaires. Mais il n'est pas possible d'évaluer les effets de l'information diffusée et l'utilisation effective de ce meilleur accès aux structures ordinaires.

(B) **Les obstacles structurels** sont éliminés et des mesures de **protection contre la discrimination** sont prises.

La réduction des obstacles structurels a fait des progrès incontestables, mais n'a pourtant pas pu être réalisée partout. Les projets n'ont pas abordé explicitement le thème de la discrimination.

(C) **Le niveau d'information** des différents groupes cibles (autorités, nouveaux arrivants, autochtones) concernant les besoins réciproques, les modes de vie, etc. s'est amélioré.

Les manifestations publiques et les rencontres dans le cadre des projets ont contribué à l'échange de connaissances entre les résidents, les nouveaux arrivants et les autorités et entre ces groupes et les structures ordinaires. L'implication des autorités dans les activités des projets n'est pas seulement une mesure destinée à l'ancrage local du projet ; elle améliore aussi leurs connaissances sur les nouveaux arrivants et permet de les sensibiliser aux questions d'intégration.

(D) La **participation de tous les groupes sociétaux à la vie publique et aux processus décisionnels publics** est garantie.

Dans des régions de projet, tous les groupes de population ont la possibilité de participer à des manifestations auxquelles différents groupes, titulaires ou non du passeport suisse, sont explicitement invités. A Weinfelden, par exemple, conjointement avec le nouveau Centre de compétences et le Conseil des migrants, des structures qui favoriseront durablement l'intégration de la population migrante et la cohabitation de tous les groupes sociétaux ont été créées. La participation active de groupes cibles aux projets représente une possibilité de promouvoir ladite participation. Toutefois la participation de la population sans passeport

suisse à des processus politiques formels dans les régions concernées où cette possibilité n'existe pas ne représente pas un objectif à court ou long terme.

Les capacités des acteurs régionaux

(E) **Des approches modèles** pour le travail d'intégration et la cohabitation au niveau régional dans les régions périurbaines sont entreprises, testées et correspondent à un besoin.

Dans différents cantons (Valais, Thurgovie), les projets périurbains ont préparé le terrain pour la mise en œuvre des programmes d'intégration cantonaux et peuvent à présent y contribuer. L'objectif du projet modèle de la CFM pour la promotion de l'intégration dans les régions non urbaines a ainsi également été atteint de manière non planifiée. L'approche régionale des projets adoptés par les PIC revêt donc un caractère de modèle. Le projet du Val-de-Travers présente un caractère de modèle, parce qu'il est transfrontalier et fait partie intégrante de la politique démographique communale. Dans les régions concernées, des innovations ont été introduites qui se sont avérées fructueuses et qui se poursuivent à présent au-delà de la durée du projet.

(F) La région dispose **d'outils et de structures** en vue de promouvoir les développements régionaux dans le domaine de la cohabitation et de l'intégration sociale. Ceux-ci sont soutenus et mis en œuvre par les autorités locales.

Dans les régions périurbaines, des structures spécialisées dans la promotion de l'intégration ont été développées ; elles fonctionneront à l'avenir aussi sans soutien de la CFM. La mise en réseau d'acteurs qui n'auraient pas collaboré sans projet périurbain constitue une condition favorable pour de futures mesures communes visant à promouvoir l'intégration. Les projets ont permis de développer des outils qui sont à présent durablement à disposition des acteurs régionaux. Le programme a développé et introduit, par le biais des projets, des outils qui pourront être utilisés pour gérer la promotion de l'intégration.

(G) **Les acteurs locaux et instances de financement sont en mesure de concevoir et d'exécuter** des mesures pour améliorer la cohabitation et l'intégration sociale, puis **de les évaluer** quant à leur efficacité.

Les acteurs locaux disposent de concepts, d'outils et d'expériences pour la planification et la mise en œuvre d'activités visant à promouvoir l'intégration. En revanche, l'auto-évaluation des projets périurbains peut encore être améliorée.

Expériences acquises avec les projets

Les objectifs du programme

La combinaison des objectifs thématiques du programme et de ceux qui concernent les capacités de gestion indique la volonté d'obtenir un effet durable.

Les rapports des projets

Les constatations relatives à l'atteinte des objectifs du programme sur la base des rapports de projets ne sont pas toujours évidentes. Ces derniers rendent principalement compte des activités et n'évoquent guère ce qui a été atteint ou les effets obtenus. La délimitation des prestations du projet n'est pas toujours apparente dans les rapports lorsque les mêmes instances réalisent également d'autres mesures d'intégration.

Les ressources des projets

Les 15-100 pour cent de poste à disposition pour la gestion d'un projet sont calculés au plus juste, avant tout dans les phases initiales des projets, étant donné que ces derniers sont encore en cours d'élaboration. Les ressources financières actuellement disponibles pour la réalisation d'activités sont suffisantes.

L'ancrage régional des projets

La volonté politique en matière de promotion de l'intégration est décisive pour assurer son succès. Pour les projets Periurban, cela signifie aussi qu'ils ont besoin du soutien actif des communes. L'expérience montre que l'ancrage régional des projets est facilité lorsque la direction est transmise à une personne familiarisée avec le contexte politique et social. Les groupes d'accompagnement et de pilotage représentent une possibilité bienvenue et nécessaire pour l'ancrage des projets dans les régions. La participation des bureaux cantonaux d'intégration aux projets périurbains se réalise de façon diverse.

L'échange entre les projets

Les projets n'utilisent que partiellement la possibilité d'apprentissage mutuel.

L'accompagnement des projets par la CFM

Le soutien des projets par la direction du programme a été extrêmement apprécié, également dans la phase actuelle, et constituait par ailleurs une nécessité. La direction du programme a créé les conditions permettant aux projets d'être compris comme une partie du programme Periurban. Mais en

réalité, les projets eux-mêmes ne se perçoivent guère comme faisant partie intégrante d'un programme.

Periurban 2016+

Les expériences et les connaissances acquises durant les deux premières phases du programme Periurban (2008-2011 et 2012-2015) ont été prises en compte dans l'appel d'offres de la phase Periurban 2016+. Les neuf projets qui participeront au programme dès 2016 (dont quatre sont limités à une durée d'une année) représentent un portefeuille adéquat pour la dernière phase du programme.

Recommandations

Objectifs

- ⇒ La formulation des objectifs des projets de la prochaine phase du programme doit reposer sur une analyse des besoins en matière d'amélioration et de soutien.
- ⇒ Le double objectif – Periurban veut promouvoir l'intégration et renforcer les capacités (y compris au regard de la durabilité) – doit être poursuivi.
- ⇒ Le renforcement des acteurs locaux et régionaux peut être effectué de manière encore plus ciblée.

Communication

- ⇒ Les projets peuvent concevoir leur communication avec les groupes cibles de manière encore plus adaptée et à cet effet, utiliser aussi davantage les moyens de communication modernes, y compris les médias sociaux.
- ⇒ Les projets doivent utiliser les possibilités d'échange mises à disposition par la direction du programme de manière plus intense que dans les phases précédentes du programme.

Les ressources des projets

- ⇒ Les capacités disponibles pour la gestion des projets doivent être renforcées par la mise à disposition des ressources en personnel nécessaires et par des formations continues.

Les rapports des projets

- ⇒ Il faut continuer à améliorer les rapports des projets en ce qui concerne l'atteinte des objectifs. Cela avant tout en vue d'en démontrer les effets.

L'ancrage des projets dans les régions

- ⇒ La participation des communes aux projets doit continuer à être garantie, voire renforcée là où c'est nécessaire.

⇒ Les potentiels de participation d'autres acteurs aux projets – acteurs de l'Etat, de la société civile, de l'économie, mais aussi migrantes et migrants – sont à identifier et, le cas échéant, à utiliser en vue d'améliorer l'atteinte des objectifs.

L'accompagnement par la CFM

⇒ Un accompagnement étroit des projets par la CFM restera nécessaire.

Clôture du programme Periurban

⇒ Le programme Periurban qui se termine en 2020, doit tirer les conclusions des expériences et des connaissances acquises et les rendre accessibles aux spécialistes de la promotion de l'intégration ainsi qu'au public intéressé.

1 Introduction

1.1 Le programme Periurban

Depuis 2008, la Commission fédérale des migrations CFM réalise le programme Periurban (aussi grâce au co-financement par les cantons et les communes qui y participent). Elle soutient ainsi la promotion de l'intégration dans des régions qui n'ont jusqu'à présent guère encouragé la cohésion sociale et spécifiquement l'intégration des migrants, ou alors sans soutien direct de la Confédération. La CFM crée ainsi un moyen incitatif visant à développer la pratique en matière d'intégration et les bases pour la diffusion de bons exemples en matière de promotion de l'intégration. Des acteurs publics et privés réalisent conjointement des projets qui ont l'ambition de « sensibiliser à la thématique, d'améliorer la participation de tous les groupes de la population à la vie publique et à des processus de prise de décision, de créer des possibilités de rencontre et d'échange, et donc de compréhension mutuelle, et de faciliter l'accès aux services des structures ordinaires.»

(www.ekm.admin.ch/ekm/de/home/projekte/periurban.html)

Le programme « Periurban » a terminé sa seconde phase de quatre années (2012 - 2015). Il englobe huit projets, dont quatre ont déjà été soutenus dans la première phase du programme.

Dès 2016, le programme comprendra neuf projets, dont trois nouveaux. Le tableau ci-joint montre le déroulement temporel de la participation des différentes régions.

Objectifs du programme Periurban – Cohabitation en milieu rural, phase II

Objectifs en matière d'efficacité

Le programme « Cohabitation en milieu rural » fournit une contribution en vue d'améliorer la cohabitation sociale, en particulier entre les autochtones et les nouveaux arrivants (spécialement ceux issus de la migration), dans le milieu périurbain et rural. Ainsi, le programme contribue également à garantir l'égalité des chances dans les différents groupes de population et à montrer les déficits existants en matière de mesures d'intégration. En outre, il contribue à l'innovation du travail d'intégration communal et régional en Suisse.

Objectifs thématiques

- (A) L'accès des nouveaux résidents aux offres des structures ordinaires est assuré.
- (B) Les obstacles structurels sont éliminés et des mesures de **protection contre la discrimination** sont prises.
- (C) Le **niveau d'information** des différents groupes cibles (autorités, nouveaux arrivants, autochtones) concernant les besoins réciproques, les modes de vie, etc. s'est amélioré.
- (D) La **participation** de tous les groupes sociétaux à la vie publique et aux processus décisionnels publics est garantie.

Objectifs dans le domaine de la capacité des acteurs régionaux

- (E) **Des approches modèles** pour le travail d'intégration et la cohabitation au niveau régional dans les régions périurbaines sont entreprises, testées et correspondent à un besoin.
- (F) La région dispose d'**outils et de structures** en vue de promouvoir les développements régionaux dans le domaine de la cohabitation et de l'intégration sociale. Ceux-ci sont soutenus et mis en œuvre par les autorités locales.
- (G) Les acteurs locaux et les porteurs de projet sont en mesure de **concevoir et d'exécuter** des mesures pour améliorer la cohabitation et l'intégration sociale, puis **de les évaluer** quant à leur efficacité.

Projets	Phase 1 2008-11	Phase 2 2012-2015	Phase 3 2016-20
La Broye (FR/VD)			
Oberes Freiamt (AG)			
St. Galler Rheintal (SG)			
Unteres Freiamt (AG)			
Glaris Sud (GL)			
Chablais (VD/VS)			
Val-de-Travers (NE)			
District de Weinfelden (TG)			
Valais central (VS)			
Fricktal (AG)			
Thal (SO)			
Argovie Sud (AG)			
Sursee (LU)			

1.2 L'évaluation

Les objectifs

L'évaluation à l'attention de la direction du programme poursuit deux objectifs. Elle doit

- examiner l'atteinte des objectifs du programme (voir box en page 1) pendant la seconde phase du programme (Periurban II, 2012-2015) et
- identifier les expériences pertinentes pour la réalisation du programme « Periurban 2016+ », qui ont été acquises au cours de la seconde phase du programme.

La démarche

L'évaluation englobait trois phases durant lesquelles différentes méthodes ont été appliquées.

1. Analyse des documents (août – septembre) : les principaux documents étaient les rapports de projet disponibles jusqu'en septembre 2015. Leur structure définie en 2012 (chapitre 1.2) prévoit que les différentes contributions pour l'atteinte des objectifs du programme ont déjà été estimées. Ces contributions sont toutefois provisoires, car les rapports définitifs ne sont pas encore disponibles.
2. Saisie complémentaire de données (octobre – novembre) : sur la base de l'évaluation des documents et des rapports concernant les projets, des discussions ont eu lieu avec les responsables des projets et les délégués cantonaux à l'intégration lors d'interviews téléphoniques et de visites sur place, afin de recueillir leur point de vue sur les activités et leurs résultats. La responsable du programme de la CFM a également été incluse dans le sondage, son observation du déroulement du programme permettant de compléter les données saisies au niveau des projets. L'échange d'expériences de novembre 2015, consacré au bilan et à l'évaluation, a finalement offert une occasion supplémentaire de discuter l'atteinte des objectifs – tant au niveau du projet que du programme. En outre, dans le cadre de l'échange d'expériences, différentes perspectives relatives aux projets ont pu être prises en compte, puisque des membres des autorités et des décideurs (qui n'étaient pas nécessairement impliqués directement dans les projets), des responsables de projet et des personnes qui ont pris part aux projets étaient présents à ces réunions.
3. Rapport (novembre – décembre) : une première version du rapport d'évaluation a été soumise à la direction du projet en décembre 2015, après la rencontre destinée à l'échange d'expériences. Les commentaires de la direction du programme ont permis l'élaboration d'une version finalisée du rapport.

L'évaluation a été réalisée par KEK-CDC consultants qui, dans le cadre d'un mandat, a accompagné le programme Periurban – ainsi que certains projets dans la première phase –, par exemple en soutenant le monitoring et l'établissement des rapports ainsi qu'en organisant des rencontres permettant l'échange d'expériences. Ce soutien a permis une analyse approfondie des documents et des entretiens avec les responsables de projets et du programme sur la base de la compréhension et des connaissances préalablement acquises. En même temps, il est clair qu'en raison de cette situation initiale, l'évaluation n'est pas impartiale, puisque certains contacts personnels avec les personnes impliquées, parfois depuis des années, influencent le regard porté sur le programme et les projets et qu'une compréhension de principe manifestée à l'égard des projets influence le rapport d'évaluation.

2 Les résultats de l'évaluation

Contexte

Il convient tout d'abord de relever deux éléments qui font partie du contexte du programme et qui déterminent sa mise en œuvre. Premièrement la discussion publique sur le thème de la migration influence l'environnement politique des projets périurbains et les possibilités de leur réalisation. Deuxièmement l'introduction des programmes d'intégration cantonaux a modifié le cadre institutionnel des projets, et ce dans un sens très positif. En même temps, les projets périurbains fournissent une contribution aux programmes d'intégration cantonaux.

Ces dernières années, le thème de la **migration** est discuté de manière encore plus intensive et controversée et divise de plus en plus le public. Les partis politiques se positionnent à partir de leur compréhension de la migration, de ses causes et de ses conséquences. Les interprétations de phénomènes migratoires déterminent les représentations concernant les relations de la Suisse avec l'Europe (et avec le reste du monde) et les politiques qui en découlent. Conséquence : la volonté de soutenir les projets périurbains dans les régions est parfois instable. Cela est vrai au niveau du financement (les budgets des communes sont très controversés, de nouveaux postes dans le budget et l'augmentation des montants pour des prestations fournies depuis un certain temps déjà trouvent difficilement leur place dans la planification financière communale). Et cela est tout aussi vrai au niveau conceptionnel ou politique : ce n'est pas seulement pour des raisons financières que la promotion de l'intégration est rarement une priorité de la planification du développement communal ou régional dans les régions périurbaines.

Avec l'introduction des **programmes d'intégration cantonaux** (PIC), la Confédération (conjointement avec les cantons qui ont, entre autres, participé à la définition des objectifs des programmes) a créé une nouvelle situation dans l'ensemble du pays en matière de promotion de l'intégration. Depuis 2014, les cantons mettent en œuvre leurs propres programmes d'intégration en vertu des exigences thématiques de la Confédération et de son soutien financier. Par conséquent, les régions périurbaines doivent se positionner par rapport à la promotion cantonale de l'intégration. Pour les organes cantonaux, cela peut signifier que les projets périurbains leur offrent la possibilité de devenir actifs dans des régions qu'ils auraient autrement dû desservir eux-mêmes.

Appréciation générale de l'efficacité du programme Periurban

Dans ce contexte politique, il est possible de faire les déclarations et estimations suivantes concernant l'efficacité du programme. Elles seront précisées dans les paragraphes suivants du chapitre 2.

- Le programme Periurban a permis de thématiser et de traiter les thèmes « intégration » et « cohésion sociale » dans des régions où tel n'a jamais été le cas ou alors dans une mesure bien moindre.

Le projet modèle « Periurban » a ainsi atteint son objectif prioritaire – être reconnu comme un modèle. Il a été possible, conjointement avec les acteurs cantonaux et avant tout locaux, d'introduire le thème de la promotion de l'intégration dans des régions rurales et de l'ancrer durablement. Désormais, les communes jusqu'ici inactives dans ce domaine aborderont durablement le thème « intégration » et le rendront également visible dans leur budget communal. Il faut toutefois relever aussi que les régions invitées à soumettre des projets n'ont pas toujours réagi de manière positive. Parfois, de nombreux contacts entre la direction du programme et les acteurs de la région ont été nécessaires jusqu'à ce qu'une demande de projet soit déposée. Et pour la troisième phase qui débute en 2016, la CFM a préparé une offre supplémentaire pour les acteurs des nouvelles régions qui souhaitent être soutenus dans la préparation d'un projet : une entreprise de consulting a été mandatée à cet effet.

Dans les régions de projet (et ailleurs), la promotion de l'intégration des nouveaux arrivants et de la cohésion sociale de tous les groupes sociétaux reste une tâche de l'Etat, qui doit être assumée de manière durable. Cette constatation banale constitue la motivation première du lancement du programme Periurban, qui s'entendait comme une impulsion pour des activités devant ensuite être poursuivies par des initiatives émanant des régions elles-mêmes. En même temps, la nécessité de motiver les régions à déposer des projets montre justement que la prise de conscience concernant les déficits d'intégration et l'intérêt à promouvoir la cohésion sociale peut encore être développée dans les régions périurbaines.

– Le programme a contribué à créer, dans les régions concernées, des conditions qui favorisent l'amélioration de la cohabitation entre les résidents et les nouveaux arrivants

Les succès obtenus sous les objectifs thématiques (A-D) et en particulier sous les objectifs C et D (voir paragraphe 2.1 ci-dessous) y contribuent. En raison de la brève durée du programme et des projets ainsi que des données disponibles, il n'est pas possible de voir si, comme prévu, l'égalité des chances a été atteinte.

– En même temps, dans certaines régions, le programme a contribué au développement et à la mise en réseau d'acteurs et de structures qui sont aujourd'hui à même de promouvoir l'intégration par la collaboration et au moyen d'instruments appropriés. Les acteurs des régions sont à présent, du moins en partie, capables de promouvoir l'intégration, même sans le soutien du programme périurbain. C'est pourquoi ce dernier a eu un effet durable, tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel.

Grâce aux activités des projets, des dynamiques locales et régionales sont nées. Des acteurs locaux et régionaux ont acquis de l'expérience et se sont approprié des connaissances concernant les manières de procéder, qui contribuent à l'atteinte des objectifs du programme (E-G). En plus, dans le cadre des projets, de nouveaux acteurs sont apparus, comme par exemple le Conseil consultatif de la migration dans la région de Weinfelden : composé de migrants, il permet d'exprimer les préoccupations spécifiques à la migration, donc également les préoccupations sociétales, et favorise la cohabitation. Sur cette base, grâce à la reprise de tâches par les structures ordinaires régionales et communales et aussi grâce aux offres de soutien existantes des PIC, les régions concernées se sont développées par rapport aux possibilités de promouvoir l'intégration.

– Il n'est pas sûr que le programme Periurban ait contribué à mettre en évidence les déficits en matière de mesures d'intégration.

Les rapports des projets ne permettent pas de confirmer cet aspect de l'objectif prioritaire du programme. Il est vrai que certains projets ont partiellement adapté leur planification en réagissant ouvertement à de nouvelles mesures et en abandonnant les activités planifiées non réalisables. Mais il n'en est pas ressorti une analyse systématique des déficits de la promotion de l'intégration.

2.1 Atteinte des objectifs au niveau du programme

Il faut également relever que tous les projets ne sont pas conçus de manière à pouvoir prétendre fournir une contribution à l'ensemble des objectifs du programme. Chaque projet périurbain présente toutefois un lien avec la plupart des objectifs du programme – l'aperçu ci-dessous illustre ce lien (voir aussi les annexes 1 et 2 du présent rapport, qui identifient les contributions effectives prévues, et celles identifiées par les projets eux-mêmes, à l'atteinte des objectifs du programme). Dans le domaine des objectifs thématiques, les projets fixent eux-mêmes leurs priorités, mais sont toutefois uniformément axés sur le renforcement du savoir-faire dans leurs régions. De par leurs orientations spécifiques, les projets réagissent en fonction de la situation qui prévaut dans leurs régions. Celles-ci présentent des différences notables. Le nombre total d'habitants et la part de personnes sans passeport suisse varient selon les régions (en 2014, ils étaient par exemple 27% dans la circonscription électorale du

Rheintal St Gallois et 18% à Glaris Sud). Il en va de même pour le nombre des personnes qui arrivent chaque année dans ces régions. Dans les régions limitrophes, les frontalières et frontaliers font également partie de l'ensemble de la population (le projet du Val-de-Travers s'adresse spécifiquement à ce groupe). La taille des régions est très différente, de même que leur structure politique (Glaris Sud et le Val-de-Travers sont des communes politiques formées de différents villages, alors que d'autres régions englobent une multitude de communes dont toutes ne participent pas au projet). Les régions concernées présentent également des différences au niveau des dynamiques démographiques, des structures économiques, de la proximité avec les capitales cantonales et les espaces urbains avec toutes leurs fonctions de centre. Les conditions légales pour la participation de la population sans passeport suisse à des procédures décisionnelles publiques sont en outre très différentes (la participation aux élections et votations communales, parfois aussi cantonales, est possible dans les cantons de Neuchâtel et Vaud). (Concernant quelques-unes de ces caractéristiques, voir annexe 4 qui présente une vue synoptique des régions).

Contributions planifiées des projets pour l'atteinte des objectifs du programme (Tableau synoptique établi sur la base des rapports de projet)

Objectifs du projet	Chablais	Freiamt	Glaris Sud	SG Rheintal	Fricktal	Weinfelden	Val de Travers	VS central
Objectifs thématiques								
(A) Accès aux offres des structures ordinaires	X	X	X	X	X		X	X
(B) Obstacles structurels, protection contre la discrimination	X	X	X	X	X		X	
(C) Niveau d'information sur les besoins, les modes de vie	X	X	X	X	X	X	X	X
(D) Participation à la vie publique, à des décisions		X	X	X	X	X	X	
Objectifs dans le domaine du développement des capacités des acteurs régionaux								
(E) Approches modèles	X	X	X	X	X	X	X	X
(F) Instruments et structures	X	X	X	X	X	X	X	X
(G) Acteurs et porteurs de projet	X	X	X	X	X	X	X	X

2.1.1 Objectifs thématiques

(A) **L'accès** des nouveaux résidents aux **offres des structures ordinaires** est assuré.

– Dans la plupart des régions concernées, les informations aux nouveaux arrivants sont adressées de manière ciblée et par différents canaux. Il s'agit là d'une condition importante pour améliorer leur accès aux structures ordinaires.

L'orientation de l'information vers les groupes cibles consiste en une offre d'accès facile. Les outils d'information sont accessibles par voie électronique et par écrit : par exemple, un site internet dans les administrations communales du Chablais, des documentations détaillées, des flyers, des brochures. L'information passe aussi par le contact direct, personnel. Les différentes formes englobent les consultations, les entretiens conseils, les contacts avec des personnes de référence ou des personnes clé, c'est-à-dire des représentantes et représentants du groupe de migrants de la même nationalité que celles des personnes informées. Concernant les manifestations destinées aux nouveaux arrivants, la « journée des naissances » dans le Val-de-Travers ainsi que les « parrainages » et « duos » (Valais central

et Chablais), des autochtones soutiennent les nouveaux arrivants dans leur intégration et leur proposent au besoin un accompagnement pour les démarches auprès des autorités. Le multilinguisme des informations, respectivement la possibilité d'être informé dans la langue maternelle, est surtout important pour les personnes qui viennent d'arriver dans la région. Il est essentiel d'utiliser plusieurs canaux pour la diffusion des informations afin d'atteindre si possible la totalité du groupe cible et de mettre au maximum à profit tous les moyens de communication.

Le projet de la commune du Val-de-Travers bénéficie d'une situation particulièrement favorable, puisqu'il est mis en œuvre par la commune et que les structures ordinaires fournissent ainsi des informations sur elles-mêmes et sur leurs offres.

– Il n'est pas possible d'évaluer l'efficacité des informations diffusées et de l'utilisation effective d'un meilleur accès aux structures ordinaires.

Sur la base des rapports, il n'est pas possible d'évaluer si, après l'amélioration de l'information, les offres des structures ordinaires sont effectivement utilisées de manière plus ciblée et conformément aux besoins. Pour les responsables des projets, il est évidemment très difficile de faire des évaluations quantifiées tout comme de la perception de l'accessibilité aux structures ordinaires pour leurs utilisateurs.

(B) Les **obstacles structurels** sont éliminés et des mesures de **protection** contre la **discrimination** sont prises.

– La réduction d'obstacles structurels a fait de nets progrès dans certaines régions, mais n'a pas pu être réalisée partout.

Il s'agissait principalement de réduire les obstacles structurels par des mesures visant à sensibiliser les services administratifs et les autorités aux besoins des personnes et groupes désireux de s'établir dans la commune. Certains services ont développé leur pratique grâce au projet. Les contrôles des habitants, par exemple, informent les nouveaux arrivants de manière plus détaillée. Le projet de Glaris comprend un projet partiel qui agit explicitement sur les services administratifs et les aide à fournir une contribution à l'intégration des nouveaux arrivants. Le succès de tels efforts dépend de la volonté des services administratifs et de leurs collaborateurs de s'interroger sur leur pratique et, au besoin, de l'adapter. Ils prennent aussi conscience au fait que les nouveaux arrivants ne sont pas forcément au courant de tous les processus qui ont lieu dans une commune ni familiarisés avec les devoirs des habitants. Dans les communes qui disposent d'un délégué à l'intégration ou de personnes responsables en la matière, ou encore d'une commission d'intégration, le travail avec les services administratifs est généralement plus facile et la volonté de collaborer à un projet plus importante. Là où la coopération avec les autorités et les administrations communales ne fonctionne pas de manière évidente, il est difficile de réaliser des progrès. Dans le projet Toolbox du Freiamt argovien, qui a un contact très étroit avec les nouveaux arrivants, permet un triage leur facilitant l'accès aux services compétents. Ceci figure également parmi les mesures visant à réduire les obstacles structurels.

– La discrimination n'est pas un thème explicite des projets.

La réduction d'obstacles structurels à l'accès aux prestations de l'Etat constitue évidemment une mesure contre la discrimination. Mais elle ne cible toutefois pas d'autres formes de discrimination qui se manifestent lors de la recherche d'un logement, sur le marché du travail, dans la cohabitation, y compris la vie associative, ainsi que dans le contact direct entre personnes et groupes.

(C) Le **niveau d'information** des différents groupes cibles (autorités, nouveaux arrivants, autochtones) concernant les besoins réciproques et les modes de vie, etc. s'est amélioré

- Un grand nombre de manifestations ainsi que les rencontres entre personnes ont contribué à un échange de connaissances sur la population autochtone et les nouveaux arrivants, sur les autorités et leurs offres ainsi qu'entre ces groupes et certains offices.

Les entretiens individuels de bienvenue (Rheintal), les journées d'information spécifiques (Valais central), les manifestations collectives pour les nouveaux arrivants et les fêtes, y compris la fête des voisins (Chablais), représentent des occasions de présenter les différents groupes de population ainsi que des possibilités d'échange et de rencontre. En font également partie les manifestations qui permettent aux représentants des exécutifs communaux et aux membres du parlement cantonal (Valais central) de rencontrer les migrants ainsi que leurs organisations, ou encore la fête communale de Glaris Sud, qui a donné lieu à une publication présentant des portraits de gens de la région. Les contributions de la presse régionale et cantonale (y compris les médias électroniques) concernant les manifestations publiques des projets permettent par ailleurs d'améliorer le niveau d'information. Les activités des personnes de référence sont également des moyens qui favorisent la communication et la compréhension de questions spécifiques. En outre, les autorités fournissent des informations par leurs sites internet (en partie plurilingues) et des publications spécifiques à l'attention des nouveaux arrivants (par ex. le kit d'accueil et la charte de la citoyenneté du Val-de-Travers). Comme pour l'objectif (B), les contacts directs de représentants des projets avec les autorités communales constituent une possibilité de sensibiliser les administrations et les représentations élues des communes. Il n'est cependant pas possible de dire, sur la base des rapports concernant les projets, si et comment les connaissances transmises et échangées se répercutent sur la cohabitation des groupes de population et sur les interactions avec les autorités.

- L'implication des autorités dans les activités des projets n'est pas seulement une mesure destinée à l'ancrage du projet ; elle améliore aussi leurs connaissances sur les nouveaux arrivants et permet de les sensibiliser aux questions d'intégration.

Les communes ne soutiennent pas seulement financièrement les projets ou par d'autres ressources matérielles et personnelles, mais aussi par leur présence dans les groupes de pilotage et leur participation aux décisions stratégiques. Les acteurs communaux sont également des groupes cibles des projets. Leur sensibilisation est parfois nécessaire afin d'expliquer l'importance de la promotion de l'intégration et de susciter la volonté de prendre en compte cette thématique.

(D) La participation de tous les groupes sociétaux à la vie publique et aux processus décisionnels publics est garantie.

- Grâce au programme Periurban, dans presque toutes les régions concernées par un projet, tous les groupes de population ont la possibilité de participer à des manifestations auxquelles sont explicitement invités différents groupes (titulaires ou non du passeport suisse).

Presque tous les projets ont réalisé des activités qui s'adressent de manière ciblée à tous les groupes de population et ont parfois même permis leur participation active. On ignore le résultat de ces rencontres, comment la cohabitation évolue suite à ce genre de manifestations, si des activités communes sont planifiées sans que le projet les aide ou éventuellement même les finance. L'intégration dans la société a naturellement lieu en permanence sans qu'un projet n'en fasse la promotion. Au travail, lors d'activités sportives et de loisirs, dans l'espace public, au restaurant, dans les maisons et les quartiers, se produisent des interactions qui concrétisent l'intégration entre les individus et les groupes (mais ce type d'interaction offre aussi des possibilités de délimiter et d'exclure).

- A Weinfelden, grâce au Centre de compétences et au Conseil consultatif des migrants, il existe des structures qui favoriseront durablement l'intégration de la population migrante et la cohabitation de tous les groupes sociétaux.

Mis sur pied dans le cadre du projet Periurban, le Centre de compétences régional de Weinfelden, qui conseille toutes les personnes intéressées sur les questions liées à l'intégration, fait actuellement partie de la stratégie régionale et cantonale en matière d'intégration. Le Conseil consultatif des migrants est un organisme qui permet à la population résidente sans passeport suisse de participer activement à la vie de la région et que les autorités consulteront pour toutes les questions importantes. Ce groupe de population et les autorités disposent aujourd'hui d'une interface légitimée et les autorités possèdent un interlocuteur pour les questions concernant la migration et l'intégration. Le Conseil consultatif a vu le jour grâce à l'idée initiée auprès des autorités communales impliquées et des organisations de migrants, grâce aussi à la mise en réseau d'acteurs.

- La collaboration active de groupes cibles aux projets représente une possibilité de promouvoir la participation.

Un éventail d'exemples montrent comment il est possible d'encourager la participation dans le cadre des projets : le « NetGruppe » du Fricktal, qui a conçu un site internet, l'organisation des « fêtes des voisins » dans le Chablais, la présence active des migrants à la foire économique de Weinfelden, les « cafés pour femmes » dans le Rheintal saint-gallois et le plan de la commune Val-de-Travers qui vise l'organisation de toutes les manifestations publiques avec la participation active d'un groupe de personnes migrantes ou qui fait participer des groupes de migrants dans la planification initiale de différents projets ainsi que dans le développement d'activités. Grâce à ces possibilités, les projets deviennent des plates-formes où il est possible de tester la participation active ; ces possibilités créent peut-être aussi les conditions d'une participation en dehors des projets.

- La participation de groupes de population sans passeport suisse à des processus de décision formels (votations, élections) n'est pas un objectif à court ou à moyen terme dans les régions concernées où elle n'existe pas.

La promotion de l'intégration est une revendication soutenue par tous les partis politiques. En revanche, la controverse est vive quant à savoir de quelle manière l'intégration doit être promue, si elle doit également concerner les droits politiques et si l'on doit procéder aux naturalisations de manière libérale ou non. Dans les cantons où la population sans passeport suisse n'a aucun droit politique, il n'y a pour le moment aucune initiative visant à introduire ces droits. Les projets périurbains mis en œuvre actuellement considèrent que des efforts dans ce sens sont hors de propos, d'abord en raison de leur lien régional, mais aussi suite à leur évaluation de la situation politique.

2.1.2 Objectifs dans le domaine du développement des capacités des acteurs régionaux

(E) Des **approches modèles** pour le travail d'intégration et la cohabitation au niveau régional dans les régions périurbaines sont entreprises, testées et correspondent à un besoin.

- Dans différents cantons (Valais, Thurgovie), les projets périurbains ont préparé le terrain à la mise en œuvre des programmes d'intégration cantonaux PIC et peuvent à présent y contribuer. L'objectif du projet modèle de la CFM pour la promotion de l'intégration dans des régions non urbaines a ainsi également été atteint de manière non planifiée.

C'est en particulier le projet « agoris » en cours depuis 2008 qui a fourni un travail préparatoire pour l'actuelle structure régionalisée de promotion de l'intégration mise en place dans le canton du Valais, tant en son appréciation propre que dans celle de la promotion cantonale

de l'intégration. Le projet Periurban réalisé dans le district de Weinfelden a également contribué au développement de structures (Conseil consultatif des migrants) et de compétences (expériences dans la promotion de l'intégration, coopération avec des groupes d'intérêt et des communes), qui occupent à présent une place importante dans le programme cantonal d'intégration. Dans le Rheintal saint-gallois, le projet Periurban a aussi contribué à renforcer la régionalisation des structures cantonales de promotion de l'intégration. Au-delà de cette fonction préparatoire pour les PIC, les projets Periurban jouent également un rôle pour la mise en œuvre des programmes cantonaux de promotion de l'intégration. Dans les cantons où il n'existe pour l'instant aucune structure régionale chargée de promouvoir l'intégration, les projets Periurban représentent des approches possibles et bienvenues pour de futures mesures.

Les projets Periurban ne présentent pas en tout point la même orientation que les PIC, qui s'appuient sur les trois piliers thématiques de la Confédération : « Information et conseil », « Formation et travail », « Compréhension et intégration sociale ». Dans la pratique, cela ne représente aucun problème ; les projets périurbains peuvent présenter un caractère complémentaire dans leurs régions et permettre des activités qui ne sont pas réalisées dans le cadre des PIC.

– L'approche régionale des projets revêt un caractère de modèle.

L'intégration n'a pas lieu uniquement dans les communes, mais également au niveau régional. Dans les plus petites unités politiques, on ne propose pas toutes les prestations nécessaires. Lorsqu'ils se rendent à l'école, dans les établissements de santé et d'autres structures ordinaires, mais également pour leur travail, les achats et les loisirs, les autochtones tout comme les nouveaux arrivants se déplacent souvent hors de leur commune de domicile. Afin de tenir compte de cette situation et d'engager efficacement les ressources à disposition, le programme Periurban a choisi une approche régionale.

– Le projet du Val-de-Travers présente un caractère de modèle, parce qu'il est transfrontalier et fait partie intégrante de la politique démographique communale.

L'économie et la démographie du Val-de-Travers fortement industrialisé dépendent des affaires des entreprises locales actives sur les marchés mondiaux. Afin d'éviter une sous-exploitation des infrastructures régionales, le projet essaie, avec un certain succès, de motiver les frontaliers, qui font tous les jours la navette entre la France et cette vallée, à utiliser les installations régionales de sport et à consommer local. Selon les déclarations des responsables du projet, ils utilisent à présent davantage les possibilités locales d'achat et de loisirs. Inviter les pendulaires (Français et Suisse) à venir s'établir dans la région fait également partie de la stratégie démographique communale. Actuellement, on développe un système d'information basée sur les SMS pour tous les anciens habitants de la région, qui leur offre la possibilité de maintenir les liens avec la région et de s'informer sur les développements locaux.

– Dans les régions concernées, on a introduit des innovations issues des projets Periurban, qui se sont avérées fructueuses et qui se poursuivent à présent au-delà de la durée du projet.

Dans les régions concernées, on peut relever nombre d'exemples de nouveautés introduites dans le domaine de l'intégration ; la création de matériel d'information (par exemple le « kit d'accueil » pour les pendulaires du Val-de-Travers), le Bibliobus dans le Chablais vaudois et valaisan, l'introduction de cartes d'inscription pour des entretiens de consultation dans le Freiamt argovien, l'engagement de personnes de référence dans le Rheintal saint-gallois, la participation du projet, et en même temps la participation des représentants de la population immigrée, à la foire économique régionale à Weinfelden et le projet fructueux « marraine/parrain » dans le Valais central.

(F) La région dispose d'outils et de structures en vue de promouvoir les développements régionaux dans le domaine de la cohabitation et de l'intégration sociale. Ceux-ci sont soutenus et mis en œuvre par les autorités locales.

– Dans plusieurs régions, on a développé, dans le cadre des projets périurbains, des structures spécialisées dans la promotion de l'intégration, qui fonctionneront à l'avenir aussi sans le soutien de la CFM.

Une fois encore, il faut relever les exemples du Centre de compétences et de l'association « Promotion de l'intégration » ainsi que du Conseil consultatif dans la région de Weinfelden, qui ont vu le jour grâce au projet Periurban. Dans d'autres régions concernées (par exemple les projets valaisans et vaudois), le transfert d'activités des projets dans les structures ordinaires représente le moyen d'assurer la durabilité. Pour tous les projets, la durabilité des mesures de promotion de l'intégration est une préoccupation ; toutes les régions et communes concernées indiquent qu'elles poursuivront les initiatives suscitées par Periurban. En même temps, elles relèvent que le financement des activités correspondantes par le budget communal ne peut toujours être assuré qu'à court terme, car les budgets communaux sont actuellement discutés de manière très détaillée et les résultats de ces discussions dépendent également des majorités politiques dans les communes.

– La mise en réseau d'acteurs qui n'auraient pas collaboré sans un projet périurbain constitue une condition favorable pour de futures mesures communes visant à promouvoir l'intégration.

Selon les déclarations des responsables des projets, il s'avère que dans toutes les régions concernées, les autorités, les associations et les individus coopèrent aujourd'hui dans les questions d'intégration. Tel n'était pas le cas avant le début des projets périurbains. Parfois, les acteurs ne se connaissaient pas du tout auparavant. Cette mise en réseau forme dès lors une base solide pour la continuité de la promotion de l'intégration dans les différentes régions et pour l'amorce de nouvelles activités.

– Les projets ont permis de développer des outils qui sont à présent durablement à disposition des acteurs régionaux.

A côté des nouveaux sites internet des projets et, dans le cadre des projets, d'une meilleure information des nouveaux arrivants réalisée grâce à l'adaptation des sites internet des communes, on peut ici citer comme exemple le « Guide des bonnes pratiques ». Développé par le projet « agoris » dans le Chablais, il montre aux communes ce qu'elles devraient proposer comme offres et services de base en fonction de leur taille et ce qui facilite et encourage l'intégration des personnes et groupes récemment immigrés et améliore la cohabitation.

– Le programme lui-même a développé et introduit dans les projets des outils qui peuvent être utilisés pour gérer la promotion de l'intégration.

Dans les régions concernées, le programme Periurban a introduit chez les acteurs impliqués des outils de gestion de projets (la définition des objectifs, des concepts de monitoring et d'évaluation, des plans d'action annuels, une structure de rapport), qui permettent d'adopter cette manière de procéder structurée et axée sur des objectifs. L'utilisation des outils a parfois rencontré des résistances et peut encore être améliorée, mais entre-temps tous les responsables de projet ont reconnu l'utilité des dits outils.

(G) Les acteurs et instances de financement locaux sont en mesure de concevoir et d'exécuter des mesures pour améliorer la cohabitation et l'intégration sociale, puis de les évaluer quant à leur efficacité.

- Grâce à la réalisation des projets périurbains, les acteurs locaux disposent de concepts, d'outils et d'expériences pour la planification et la mise en œuvre d'activités visant à promouvoir l'intégration.

La compréhension des processus d'intégration et de leur promotion, aussi en rapport avec les groupes cibles (par exemple l'idée que l'on s'adresse aussi aux autochtones et aux autorités), les outils pour leur mise en œuvre (par exemple l'engagement de personnes de référence, la planification basée sur des plans d'action annuels) et la mise en œuvre ont évolué pendant toute la durée des projets. La collaboration avec un organisme qui représente la Confédération fait aussi partie de ces expériences. Les communes participantes et les organisations mandatées pour la mise en œuvre du projet ont, pour la première fois, travaillé avec un service fédéral dans le cadre du programme Periurban. Cela leur a permis d'acquérir des expériences qui pourraient être intéressantes au regard de futures demandes de soutien et de réalisations de projets. En même temps, la collaboration avec la Confédération conférait aux projets une légitimité – vis-à-vis du public et des autorités communales. En outre, ladite coopération représentait une marque d'estime bienvenue pour les acteurs régionaux et locaux.

- L'auto-évaluation des projets périurbains peut encore être améliorée.

Ce constat ressort des rapports, puisque ceux-ci énumèrent principalement des activités, mais ne présentent guère de synthèse concernant l'atteinte des objectifs. Par conséquent, la direction du programme (et la présente évaluation) peut difficilement fournir des informations sur l'atteinte des objectifs en se basant sur lesdits rapports. Tous les rapports n'évoquent pas la logique du programme de manière égale – à savoir comprendre que les projets représentent une partie d'une entreprise plus vaste, le programme Periurban précisément, et qu'ils ont au moins en partie, une orientation commune (voir annexe 3).

2.2 Expériences acquises avec la réalisation de projets visant à promouvoir l'intégration et la cohésion sociale dans les régions périurbaines

2.2.1 Les objectifs du programme

- En combinant les objectifs thématiques et ceux qui concernant les capacités de gestion, le programme cherche à atteindre un effet durable.

Le programme poursuit à la fois des objectifs contextuels et structurels. Il s'agit d'atteindre des effets sur la cohabitation dans les régions, une amélioration de la situation des nouveaux arrivants, leur participation et leur accès aux structures ordinaires tout comme des effets sur les capacités régionales existantes pour la conception de modèles, la planification et la mise en œuvre de mesures de promotion de l'intégration.

- Les objectifs du programme se chevauchent parfois à juste titre.

Les objectifs A et B envisagent tous deux l'accès des nouveaux arrivants aux structures ordinaires : l'objectif A vise l'information des nouveaux arrivants, l'objectif B les autorités et les organismes qui fournissent des prestations. Les objectifs F et G doivent permettre de fortifier les capacités régionales – d'une part en mettant à disposition des structures et des outils, d'autre part en favorisant l'utilisation de tels outils. Par ce double accès à un aspect de la promotion de l'intégration, le programme essaie de garantir l'obtention de résultats.

<p>Objectifs du programme Periurban</p> <p>Objectifs thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accès aux structures ordinaires (objectifs A et B) – Cohabitation et participation (objectifs C et D) <p>Objectifs dans le domaine du développement de capacités des acteurs régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Conception de modèles (objectif E) – Capacités régionales (objectifs F et G)

– Les objectifs A et B partent du principe que les nouveaux arrivants – en raison de leur ignorance ou d’obstacles structurels – n’ont pas un accès évident aux structures ordinaires. Les objectifs A et B reposent sur la conception de l’intégration en tant qu’égalité d’accès aux ressources, et donc aussi à celles mises à disposition par les autorités. Selon cette conception, la garantie d’un accès aux structures ordinaires représente une mesure nécessaire de promotion de l’intégration. La spécificité d’une mauvaise utilisation ou même de l’utilisation inexistante des structures ordinaires par certains groupes de population n’apparaît pas dans les rapports concernant les projets.

2.2.2 Les rapports concernant les projets

– Les constatations relatives à l’atteinte des objectifs du programme sur la base du rapport ne sont pas toujours manifestes.

Les rapports sont formulés de manière à ce que les constatations relatives à l’atteinte des objectifs du programme reposent principalement sur des exemples et des activités réalisées. Les estimations évaluatrices ne peuvent pas non plus être quantifiées sur la base des données des rapports (par exemple le nombre de participants aux manifestations, les chiffres concernant le nombre de nouveaux arrivants dans les différentes régions en une année et combien d’entre eux ont été atteints par le projet).

– Dans leur rapport concernant l’atteinte des objectifs du projet et leurs contributions aux objectifs du programme, les projets rendent principalement compte des activités.

Les rapports ne contiennent guère de déclarations qui présentent de manière synthétique la contribution à l’atteinte des objectifs du programme. Cela montre aussi que les projets sont compris comme la mise en œuvre d’activités et que la focalisation sur les objectifs passe parfois à l’arrière-plan. C’est d’autant plus regrettable que la direction du programme s’est efforcée de faire comprendre aux responsables des projets qu’il s’agit aussi de fournir une contribution à l’atteinte des objectifs prioritaires du programme – entre autres en soutenant l’élaboration de concepts de monitoring et d’évaluation spécifiques aux projets.

– La délimitation des prestations des projets n’est pas toujours apparente dans les rapports lorsque les porteurs responsables réalisent également d’autres mesures d’intégration.

Le flou de la délimitation peut être interprété comme un signe d’intégration des activités des projets dans les structures ordinaires qui s’occupent de promouvoir l’intégration, et aussi comme le fait que la durabilité de ces projets est déjà assurée. En même temps, il est possible que de cette manière les projets périurbains perdent de leur profil, à savoir qu’ils ne sont plus clairement reconnaissables. En tous les cas, les rapports concernant les projets doivent fournir des informations spécifiques sur les activités qui ont pu être réalisées dans le cadre du programme Periurban. Également parce qu’un rapport où se mêlent d’autres activités permet difficilement de faire le lien avec les objectifs du programme.

2.2.3 Les ressources des projets

– Les 15-100 pour cent de poste à disposition pour la gestion d’un projet sont calculés au plus juste, avant tout dans les phases initiales du projet.

Les responsables de projet doivent remplir de multiples tâches, tant conceptionnelles que thématiques ou administratives. Dans certains cas, ils devaient également se familiariser avec la région et le thème de la promotion de l’intégration. Les ressources limitées à disposition sont parfois responsables du retard de la mise en œuvre des activités prévues. Le recours à des stagiaires et à des civilistes représente une possibilité de renforcement de l’équipe de projet – mais nécessite pourtant de temps en temps une introduction, qui absorbe à son tour

de nouvelles ressources. La faiblesse des ressources explique aussi en partie les insuffisances en matière de monitoring et de rapport.

- Les ressources financières actuellement disponibles pour la réalisation d'activités sont suffisantes.

Aucun des huit projets actuels n'aurait subi de changement fondamental dans la planification ou la mise en œuvre des activités si les moyens financiers avaient été plus conséquents, et il n'a fallu renoncer à aucune activité nécessaire par manque de ressources financières. Il s'avère plutôt que les moyens financiers disponibles n'ont souvent pas été entièrement utilisés. Ce qui fait actuellement plutôt défaut, c'est le manque de personnel disponible pour la mise en œuvre du projet. Mais cela changera avec l'absence de soutien financier de la CFM. Sans financement externe, la garantie de la continuité des activités visant à promouvoir l'intégration dans les communes semble incertaine. En tout cas, lors des discussions concernant le budget communal, toute la force de persuasion des membres des autorités et du parlement sera nécessaire pour garantir le financement.

2.2.4 L'ancrage des projets dans les régions

- La volonté politique en matière de promotion de l'intégration est décisive pour assurer son succès. Pour les projets périurbains, cela signifie aussi qu'ils ont besoin du soutien actif des communes participantes.

Il semble parfois que les autorités communales ne considèrent pas les projets périurbains comme étant les leurs, bien qu'elles les cofinancent. Sans le soutien actif et la collaboration des exécutifs et des services administratifs communaux responsables des thèmes des projets, les activités prévues ne peuvent pas être réalisées, ou alors seulement partiellement.

- L'expérience des deux premières phases de programme montre que l'ancrage régional du projet est facilité lorsque les personnes qui le pilotent connaissent le contexte politique et social.

Les personnes qui connaissent la région, les communes, les rapports de force entre les partis politiques et les personnes – dans les instances élues et les administrations – peuvent plus facilement créer des alliances, éveiller l'intérêt, inciter les instances de financement à soutenir le projet ou même à y collaborer activement. Les personnes ancrées localement sont généralement plus aptes à susciter la volonté politique pour un soutien actif de la promotion de l'intégration.

- Les groupes d'accompagnement et de pilotage représentent une possibilité bienvenue et nécessaire pour l'ancrage des projets dans les régions.

Les groupes d'accompagnement et de pilotage représentent d'importants outils pour l'implication d'acteurs locaux, régionaux et cantonaux dans les questions stratégiques et opérationnelles des projets. Ces acteurs peuvent accompagner de leurs conseils et soutenir activement la mise en œuvre des projets. En même temps, le fait de siéger dans un organe de pilotage crée chez ces personnes un sentiment de responsabilité envers le projet.

- L'intérêt des offices cantonaux de promotion de l'intégration pour les projets périurbains est très divers.

Les cantons ont perçu leur rôle d'instance de cofinancement des projets Periurban de manière très diverse. Certains offices cantonaux ont étroitement accompagné les projets par une participation active dans les groupes de pilotage et d'accompagnement et souligné en même temps leur intérêt pour les projets au regard de leur programme d'intégration cantonal. D'autres ont uniquement participé ponctuellement au pilotage et à l'accompagnement des projets périurbains, aussi en raison des ressources en personnel limitées. Le projet Agoris du Chablais, auquel ont participé deux cantons, en est l'exemple le plus manifeste. Le canton de Vaud a montré une claire volonté de coopération au projet et à sa gestion, car il le considérait

comme faisant partie de ses propres activités. En revanche, le canton du Valais a participé tout aussi régulièrement au groupe de pilotage, mais a plutôt interprété son rôle comme un soutien, et a vu le projet en tant que ressource supplémentaire bienvenue pour la promotion de l'intégration, étant donné qu'il ne dispose que de ressources limitées.

2.2.5 L'échange entre les projets

– Les projets n'utilisent que partiellement la possibilité d'apprendre les uns des autres. Les rencontres annuelles d'échange d'expériences organisées par le Secrétariat de la CFM représentaient les principales manifestations destinées à l'échange entre les projets. Le programme du site internet www.periurban.ch n'a été que peu utilisé comme outil d'échange et d'apprentissage. Les discussions thématiques que la direction du programme a entamées sur ce blog jusqu'en 2014 et qui concernaient à chaque fois la rencontre annuelle d'échange d'expériences n'ont pas suscité d'intenses réflexions communes. Les « parrainages » entre les projets prescrits par la direction du programme (rencontres bilatérales annuelles) ont été partiellement réalisés. Pour justifier le peu d'échanges entre les projets, leurs responsables évoquent principalement le manque de temps, étant donné que l'emploi à temps partiel suffit à peine à accomplir les tâches « ordinaires » du projet.

2.2.6 L'accompagnement des projets par le Secrétariat de la CFM

– Le soutien des projets par la direction du programme a été extrêmement apprécié même dans la phase actuelle, et constituait par ailleurs une nécessité.

La participation des responsables du programme aux séances des groupes de pilotage, leurs conseils concernant les aspects stratégiques et opérationnels, y compris sur les questions d'engagement et de salaire, leur permettent d'être proches du terrain et donc de connaître les projets en détail. En même temps, l'accompagnement offrait la possibilité de mettre en évidence et de garantir les revendications du programme.

L'accompagnement par la direction du programme est évalué comme un soutien bienvenu à travers l'ensemble des projets. La formulation d'exigences contraignantes dont il fallait d'abord en partie développer la compréhension, et en même temps la flexibilité pour la mise en oeuvre des projets, tout en garantissant l'adaptation de la planification aux nouvelles situations, étaient le fil rouge de la direction du programme. Le soutien apporté sous forme de consultations et quelquefois de négociations avec les offices cantonaux et communaux a été particulièrement apprécié. Sans ce soutien, tous les projets n'auraient pas pu être réalisés dans le temps imparti.

– La direction du programme a créé les conditions permettant aux projets d'être compris comme une partie du programme périurbain. Mais en réalité, ils ne se perçoivent guère comme faisant partie intégrante d'un programme.

Le programme Periurban dispose d'un « corporate design », des moyens de communication ont été créés à l'intention des projets (le blog www.periurban.ch, la lettre d'infos « periurbanAktuell » publiée deux fois par année) et des rencontres annuelles permettent l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel. La direction du programme a déployé des efforts en vue de faire comprendre aux responsables des projets qu'ils fournissent une contribution aux objectifs du programme. En exigeant l'élaboration de concepts de monitoring et d'évaluation et la structuration uniforme des rapports, elle a mis à disposition des outils de gestion de projets susceptibles de simplifier le travail des responsables et de les aider à mieux comprendre la logique du programme (voir aussi annexe 3). Les ressources à disposition limitées des projets en personnel et en temps et leur focalisation sur les régions ont toutefois eu pour conséquence que les activités sont considérées comme des projets locaux et que les perspectives du programme sont entièrement déléguées à la direction du programme.

2.2.7 Periurban 2016+

- Les expériences et connaissances des premières phases de Periurban (2008-2011 et 2012-2015) ont été prises en compte dans l'appel d'offres de la phase Periurban 2016+.

L'appel d'offres de la troisième phase du projet et l'offre d'accompagnement pour la formulation de projets se fondent sur les expériences acquises par la direction du programme au cours des huit années précédentes.

- Les neuf projets qui restent dans le programme (quatre d'entre eux limités à une période d'une année) représentent un portefeuille adéquat pour la dernière phase du programme.

Le nombre de projets en recul montre que le programme touche à sa fin de manière adéquate. Une augmentation de ceux-ci dans la dernière phase du programme soulèverait très certainement, dès leur clôture, un grand nombre de questions concernant la poursuite des activités. Avec quatre projets arrivant à terme en 2020, ces questions resteront probablement dans un cadre raisonnable.

3 Recommandations

Sur la base des résultats de l'évaluation et des contacts avec les responsables des projets et de la direction de programme, les évaluateurs émettent les recommandations suivantes à l'intention du programme et des projets.

3.1 Objectifs

⇒ La formulation des objectifs devrait reposer sur une analyse des besoins en matière d'amélioration et de soutien.

Un accès insuffisant aux structures ordinaires dans les régions concernées par exemple était par exemple une hypothèse acquise lors de la formulation du programme. Il s'agit de contrôler si celle-ci est encore valable. Et dans l'idéal, les projets définissent exactement les structures ordinaires qui nécessitent un meilleur accès dans leurs régions. Dans les cantons d'Argovie et de St-Gall, des analyses sont actuellement en cours pour faire l'inventaire des besoins. Elles serviront de base à de nouvelles activités. Les projets peuvent éventuellement mettre davantage l'accent sur les formes de discrimination. Et de manière générale, ils doivent avoir la possibilité de réagir à la situation qui prévaut dans leurs régions, d'interpréter les objectifs du programme de telle sorte qu'ils puissent réagir aux besoins concrets qui ont été constatés en matière de promotion de l'intégration.

⇒ Le double objectif – Periurban veut promouvoir la promotion de l'intégration et renforcer les capacités (y compris au regard de la durabilité) – doit être poursuivi.

Promouvoir l'intégration sociale et la cohésion sociale est le but principal du programme (représenté dans la phase actuelle par les objectifs A-D). En fixant des objectifs visant le renforcement d'acteurs dans les régions concernées, le programme prépare en même temps la durabilité de ses effets. Il faut également continuer à accorder suffisamment de place à cet objectif. Entant donné que les PIC sont désormais mis en œuvre, il s'agit de les prendre en compte dès le départ. On peut également imaginer que la direction du programme invite les projets à planifier la continuité au niveau du personnel, de l'organisation et des finances au-delà du soutien de la CFM.

⇒ Le renforcement d'acteurs locaux et régionaux peut être effectué de manière encore plus ciblée.

L'échange entre les projets et l'apprentissage pratique représentaient jusqu'à présent les principaux outils en vue de développer les compétences et les capacités à promouvoir l'intégration dans les régions concernées. Ce renforcement peut être effectué de manière encore plus ciblée – par des formations continues individuelles (par exemple en gestion de projets) et en soutenant des initiatives et des structures locales et régionales. Concernant ce dernier point, la CFM – comme jusqu'à présent – et dorénavant aussi les cantons avec leurs PIC jouent un rôle important. La promotion de l'intégration par des acteurs décentralisés est dans l'intérêt des programmes cantonaux. Les offices cantonaux peuvent apporter une contribution au renforcement de ces acteurs en leur donnant une légitimité (par exemple en présentant leurs contributions aux PIC, en participant au pilotage du projet ou par des contributions financières) et en les soutenant au niveau conceptuel (par ex. par la transmission de connaissances spécialisées). Par le renforcement des acteurs décentralisés, les cantons améliorent également les conditions de la mise en œuvre des PIC.

3.2 Communication

⇒ Les projets peuvent concevoir leur communication avec les groupes cibles de manière encore plus adaptée et utiliser aussi davantage les moyens de communication modernes, y compris les médias sociaux.

Le contact direct avec les groupes cibles (nouveaux arrivants, autochtones, autorités, entreprises, organisations de la société civile) doit être maintenu. Les personnes de référence ou personnes clé continueront également de jouer un rôle important dans certains projets, afin de pouvoir entrer en contact avec les nouveaux arrivants sans passeport suisse et promouvoir leur intégration. Par ailleurs, il y a lieu d'examiner si les médias électroniques sont aptes à améliorer la communication des projets. Ce sont probablement essentiellement les personnes jeunes – les nouveaux arrivants et leurs enfants comme les résidents de longue date – que l'on peut particulièrement atteindre par les médias sociaux. La communication des projets doit poursuivre des objectifs clairs, transmettre les informations importantes, inviter à participer à des activités et expliquer aux groupes cibles les possibilités de participation.

⇒ Les projets doivent utiliser les possibilités d'échange mises à disposition par la direction du programme de manière plus intense que dans les phases précédentes du programme.

Le site internet www.periurban.ch peut devenir un réel forum de discussion, la newsletter periurbanAktuell un lieu d'échange d'informations. En outre, les contacts directs entre les projets peuvent contribuer à un apprentissage mutuel, qui offre un soutien à l'orientation et à la gestion des projets. L'intensification des échanges entre les projets peut être stimulée par l'intégration d'activités adéquates dans la planification annuelle des projets. On peut aussi imaginer que les projets commentent leurs rapports destinés à la CFM et contribuent ainsi à leur amélioration. Quant aux rencontres destinées aux échanges d'expériences, elles resteront évidemment un outil d'apprentissage mutuel des responsables de projet (et de la direction du programme).

3.3 Les ressources des projets

⇒ Les capacités disponibles pour la gestion des projets doivent être renforcées par la mise à disposition des ressources en personnel et par des formations continues.

Le pourcentage de postes à disposition et les capacités nécessaires à la gestion des projets devraient être plus importants que jusqu'à présent, surtout pour les nouveaux projets. Et il s'agit spécifiquement d'améliorer le savoir-faire en matière de gestion de projets. Les outils de planification, de monitoring et d'établissement de rapports mis à disposition par la direction du programme seront introduits, respectivement développés avec soin dans les nouveaux projets. En outre, la direction du programme peut inviter les responsables des projets à suivre une formation continue en gestion de projets.

3.4 Les rapports des projets

⇒ Il faut continuer à améliorer les rapports des projets concernant l'atteinte des objectifs. Cela avant tout en vue d'en démontrer les effets.

Les progrès réalisés ces dernières années doivent être consolidés et la qualité des rapports améliorée. Une attention particulière sera accordée aux aspects suivants du rapport :

- la base du rapport est le monitoring de la mise en œuvre du projet et de ses effets, ainsi que l'exposé de la situation initiale ;
- on utilisera les outils mis à disposition par la direction du programme, définis comme obligatoires. En font partie les concepts de monitoring et d'évaluation ainsi que les indications pour la structuration du rapport ;

- les rapports doivent chercher à présenter leur contribution par l'atteinte des objectifs du programme et celle des objectifs des projets ainsi que leurs effets dans la région sans recourir exclusivement à une énumération des activités, mais aussi par une synthèse qui identifie les changements entraînés par les projets. La direction du programme devrait proposer un soutien aux responsables des projets, qui va au-delà de la mise à disposition d'outils. Il peut par exemple s'agir d'une introduction de ces outils sous forme d'ateliers ;
- Les projets devraient identifier davantage les raisons pour lesquelles les objectifs n'ont pas été atteints et proposer ensuite des mesures réalistes permettant d'améliorer l'atteinte des objectifs.

Les rapports des projets ne sont évidemment pas une fin en soi. Ils représentent une partie de la gestion de projets et un aspect de la transparence du financement par la Confédération, mais aussi vis-à-vis du canton et des communes. En même temps, les rapports sont l'outil principal permettant de démontrer l'efficacité des projets et du programme.

3.5 L'ancrage des projets dans leurs régions

⇒ La participation des communes aux projets doit continuer à être garantie, voire renforcée là où c'est nécessaire.

Sans le soutien actif et la collaboration des autorités communales (exécutif, législatif, services administratifs), les projets ne pourraient être mis en œuvre, ou alors uniquement avec beaucoup de retard et des défauts qualitatifs importants. On s'assurera le soutien des communes par les moyens suivants :

- une communication précisant que les projets sont cofinancés par les communes et qu'ils « appartiennent » donc également aux communes ;
- leur participation dans des groupes de pilotage et d'accompagnement ;
- la planification de leur participation active dans la mise en œuvre des activités des projets ;
- le contact personnel régulier des responsables des projets avec les représentants des communes ;
- la consultation des rapports à l'attention du Secrétariat de la CFM auprès des acteurs des communes, afin de les impliquer ;
- la communication des succès des projets – par les projets eux-mêmes et avec le soutien des médias régionaux et cantonaux.

⇒ On identifiera les potentiels de participation d'autres acteurs aux projets – acteurs de l'Etat, de la société civile, de l'économie, mais aussi migrants – et on les intégrera au besoin en vue d'améliorer l'atteinte des objectifs.

La mise en réseau de personnes, groupes et services officiels, constitue une base importante pour la mise en œuvre fructueuse des projets. Tous les projets devraient élargir leur soutien régional par la coopération avec les acteurs les plus divers. Cela concerne également les organisations de migrants, qui bénéficient ainsi en même temps d'une possibilité de participation. L'implication d'acteurs supplémentaires ne doit naturellement pas être réalisée comme une fin en soi, mais en vue d'une mise en œuvre plus efficace des projets et avant tout pour améliorer l'atteinte des objectifs. C'est pourquoi, il est important de rester en contact avec les organisations et les groupes de migrants et d'essayer de les faire coopérer.

Les essais d'implication de l'économie dans la mise en œuvre de projets se sont avérés exigeants et, exception faite du Val-de-Travers, peu fructueux. Il s'agit malgré tout de profiter des occasions qui se présentent pour réaliser de telles coopérations. Certains projets peuvent également essayer de susciter ces collaborations de manière proactive. Des possibilités de collaborer avec des entreprises se présenteront peut-être dans le cadre des PIC ou suite aux efforts des acteurs cantonaux visant à intégrer les migrants sur le marché du travail ainsi qu'en collaboration avec les syndicats. L'expérience montre que les petites entreprises ne sont pas des partenaires adéquats en ce qui concerne la collaboration aux projets périurbains – ni pour la promotion de l'intégration d'une partie du personnel ni pour la perception du rôle des

entreprises en matière de promotion de l'intégration sociale. Seules les moyennes ou grandes entreprises disposent des ressources (temporelles et administratives, mais aussi financières) pour de telles activités. Cependant, les petites entreprises peuvent tout à fait favoriser l'intégration – par exemple au moment du choix des apprentis ou de l'engagement de personnel.

3.6 L'accompagnement par la CFM

⇒ Un accompagnement étroit des projets par la CFM continuera d'être nécessaire.

Comme jusqu'à présent, la participation aux séances des projets et occasionnellement aussi à des manifestations importantes, les commentaires sur les rapports et l'assistance-conseil sont des outils de soutien importants de la direction du programme. En même temps, cet accompagnement des projets est perçu comme une marque de reconnaissance bienvenue. Et finalement le contact régulier de la direction du programme avec les promoteurs des projets permet une bonne connaissance de la situation dans les régions et donc aussi des besoins en matière de promotion de l'intégration et des possibilités d'action en Suisse.

3.7 Clôture du programme Periurban

⇒ Le programme Periurban, qui se termine en 2020, doit tirer les conclusions des expériences et des connaissances acquises et les rendre accessibles aux spécialistes de la promotion de l'intégration ainsi qu'au public intéressé.

La direction du programme prévoit, à la clôture du programme (ou juste après) d'y mettre officiellement un point final. La manifestation correspondante ou une telle publication (ou les deux) doit impliquer les acteurs qui ont participé au programme, mais être aussi visible au-delà de ce cercle. Une telle visibilité passe par la présentation minutieuse des expériences et des connaissances ainsi que par leur communication sous une forme attrayante. Avec la revue « terra cognita » et ses autres publications, comme aussi grâce à son expérience dans l'organisation de manifestations publiques et la communication avec les médias, la CFM a les moyens de rendre visible les résultats du programme. De cette manière, elle peut contribuer à faire prendre conscience de la nécessité de promouvoir activement l'intégration, et pas uniquement dans l'espace urbain.

Concrètement, on peut imaginer les mesures suivantes pour évaluer les expériences et organiser la clôture du programme (la liste proposée ici est évidemment provisoire) :

- tous les projets Periurban, aussi ceux de la première et de la seconde phase déjà clos, seront autant que possible inclus dans la manifestation de clôture et/ou la publication ;
- les projets terminés suite à la première ou la seconde phase du programme sont l'occasion de démontrer les effets de Periurban sur le long terme. Cette présentation peut avoir lieu sous la forme « d'histoires à succès ». On peut également imaginer de traiter ce thème comme un reportage ou une évaluation ;
- des interviews avec les responsables des projets, des représentants des communes et des cantons, la direction du programme, des membres de la CFM (documentés par film ou par écrit) peuvent enrichir les présentations, tout particulièrement en rapport avec les effets du programme et des projets ;
- comme au début de la seconde phase, les projets peuvent réaliser eux-mêmes des présentations filmiques. Cette fois-ci, ils peuvent thématiser les résultats et les effets des projets ;

la communication relative à la clôture du programme doit être conçue de manière professionnelle en ce qui concerne les relations avec les médias.

Anhang 1: Der vorgesehene Beitrag von Projektzielen zu den Programmzielen

2008 gestartete Projekte

Programmziele / Objectifs du programme	Chablais – Agoris	Freiamt – Toolbox	Glarus Süd sind wir	Zusammenleben im St.Galler Rheintal
Thematische Zielsetzungen / Objectifs thématiques				
(A) Der Zugang der zugezogenen Wohnbevölkerung zu den Angeboten der Regelstrukturen ist sichergestellt. (A) <i>L'accès des nouveaux résidents aux offres des structures ordinaires est assuré.</i>		(1) Vernetzungsplattform (Bus, Website) (5) Integrationsförderung (Willkommensbriefe, Infogespräche, Sprachkursvermittlung, Informationsveranstaltungen)		(2) Der Zugang zu den Angeboten der Regelstrukturen für die zugezogene Bevölkerung ist sichergestellt.
(B) Strukturelle Hemmnisse werden abgebaut und es werden Massnahmen zum Schutz vor Diskriminierung ergriffen. (B) <i>Les obstacles structurels sont éliminés et des mesures de protection contre la discrimination sont prises.</i>				(3) Die Öffnung von Vereinen, Institutionen und Angeboten für die Rheintaler Bevölkerung ist sichergestellt.
(C) Der Informationsstand der verschiedenen Zielgruppen (Behörden, Zugezogene, Ansässige) über die gegenseitigen Bedürfnisse, Lebensweisen etc. ist verbessert. (C) <i>Le niveau d'information des différents groupes cibles (autorités, nouveaux arrivants, autochtones) concernant les besoins réciproques, les modes de vie, etc. s'est amélioré.</i>	(1) Sensibiliser les communes à l'importance d'une politique active (objectif opérationnel 1)	(1) Vernetzungsplattform (Bus, Website) (2) Patenschaften (3) Integrationsförderung (Willkommensbriefe, Infogespräche, Sprachkursvermittlung, Informationsveranstaltungen)	(2) Themenfeld „Integration“ (soziale Aktivierungsmassnahmen wie Neuzuzügeranlass, Erstbegrüssung)	(4) Die Information der verschiedenen Zielgruppen (Zugezogene, Einheimische, Regelstrukturen und Behörden) über die gegenseitigen Bedürfnisse, Funktions- und Lebensweisen sowie über die schweizerische Rechtsordnung ist verbessert. (5) Schwer erreichbare Zielgruppen sind erreicht (Schlüsselpersonen, Information)
(D) Die Teilnahme aller gesellschaftlichen Teilgruppen am öffentlichen Leben und an öffentlichen Entscheidprozessen ist sichergestellt. (D) <i>La participation de tous les groupes sociétaux à la vie publique et aux processus décisionnels publics est garantie.</i> Im folgenden ist Programmziel (D) in drei Bereiche segregiert. <i>Ci-dessous, l'objectif du programme (D) est divisé en trois domaines.</i>		(4) Teilhabe: Integrationsrat Wohlen	(1) Themenfeld „Identifikation mit der Gemeinde Glarus Süd stärken“ (z.B. Begegnungsfest, Ökumene, Bike-Tour, etc.) (2) Themenfeld „Integration“ (Schaffung von Strukturen zur Partizipation von Personen ohne Schweizer Pass)	(6) Die Teilnahme aller Bevölkerungsgruppen am öffentlichen Leben ist sichergestellt und der gesellschaftliche Zusammenhalt gefördert.
(Begegnung und Zusammenleben findet statt) (<i>Rencontres et cohabitation</i>)		(2) Begegnung: Patenschaften (Ü1) Integration von Neuzugezogenen fördern (Ü2) Attraktiver Lebensraum für alle Bewohner der vier Gemeinden gewährleisten	(3) Themenfeld „Generationen“ (Generationenprojekt und Professionalisierung der Jugendarbeit)	

		(U3) Zusammenleben der verschiedenen Kulturen in der Region verbessert sich.		
(Identität) (Identité)			(1) Themenfeld „Identifikation mit der Gemeinde Glarus Süd stärken“ (z.B. Begegnungsfest, Ökumene, Bike-Tour, etc.)	
(Selbständigkeit) (Autonomie)				(1) Migrantinnen und Migranten sind darin unterstützt, ein wirtschaftlich gesichertes und eigenverantwortliches Leben in der Gesellschaft zu führen
Zielsetzungen im Bereich der Kapazitätsentwicklung der regionalen Akteure / Objectifs dans le domaine du développement de capacités des acteurs régionaux				
(E) Modellhafte Ansätze zur Integrationsarbeit und dem Zusammenleben auf regionaler Ebene in periurbanen Regionen sind eingeleitet, getestet und entsprechen einem Bedürfnis. (E) <i>Des approches modèles pour le travail d'intégration et la cohabitation au niveau régional dans les régions périurbaines sont introduites, testées et correspondent à un besoin.</i>	Der Beitrag der Projekte zu dieser Programmzielsetzung ist in den Berichterstattungen der Projekte ausserhalb der Feststellung der Zielerreichung auf Projektebene festzustellen.			
(F) Die Region verfügt über Instrumente und Strukturen , um regionale Entwicklungen im Bereich des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu fördern. Diese werden von den lokalen Behörden mitgetragen und umgesetzt. (F) <i>La région dispose d'outils et de structures en vue de promouvoir les développements régionaux dans le domaine de la cohabitation et de l'intégration sociale. Ceux-ci sont soutenus et mis en œuvre par les autorités locales.</i>	(A&B) Agoris comme un projet au service des communes membres afin qu'elles soient compétentes dans le sujet d'intégration (objectifs généraux A et B) (5) Réaliser des nouveaux outils communs (objectif opérationnel 5)	(3) Projektförderung von Toolbox (U4) Toolbox als regionale Anlaufstelle für Integrations- und Migrationsfragen (ab 2016 selbständig gesichert)		(7) Regionale Strukturen zur Förderung der gesellschaftlichen Integration, welche von den lokalen politischen Behörden mitgetragen werden, sind aufgebaut.
(G) Lokale Akteure und Projektträger sind in der Lage, Massnahmen zur Verbesserung des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu konzipieren, auszuführen und bezüglich deren Wirksamkeit zu evaluieren . (G) <i>Les acteurs locaux et les porteurs de projets sont en mesure de concevoir et d'exécuter des mesures pour améliorer la cohabitation et l'intégration sociale, puis de les évaluer quant à leur efficacité.</i>	(2) Former des personnes-ressources dans les communes (objectif opérationnel 2) (3) Accompagner les communes dans la définition et la réalisation d'objectifs locaux en matière d'intégration (objectif opérationnel 3) (4) Valoriser et susciter les échanges (objectif opérationnel 4)	(3) Projektförderung von Toolbox (U4) Toolbox als regionale Anlaufstelle für Integrations- und Migrationsfragen (ab 2016 selbständig gesichert)	Der Beitrag der Projekte zu dieser Programmzielsetzung ist in den Berichterstattungen der Projekte ausserhalb der Feststellung der Zielerreichung auf Projektebene festzustellen.	

2012 gestartete Projekte

Programmziele / Objectifs du programme	Fricktal – Beteiligung am Gemeinwesen	Weinfelden und Umgebung Identität und Gemeinschaft	Val de Travers – Intégraval	Sion-Sierre – Cohabiter
Thematische Zielsetzungen / Objectifs thématiques				
(A) Der Zugang der zugezogenen Wohnbevölkerung zu den Angeboten der Regelstrukturen ist sichergestellt. (A) <i>L'accès des nouveaux résidents aux offres des structures ordinaires est assuré.</i>	(b) Netzwerk von Schlüsselpersonen (c1) Neugestaltung der Neuzuzügeranlässe (c4) Öffnung der Vereine und der Verwaltung			
(B) Strukturelle Hemmnisse werden abgebaut und es werden Massnahmen zum Schutz vor Diskriminierung ergriffen. (B) <i>Les obstacles structurels sont éliminés et des mesures de protection contre la discrimination sont prises.</i>	(c3) Elternbeteiligung an den Schulen ausbauen			
(C) Der Informationsstand der verschiedenen Zielgruppen (Behörden, Zugezogene, Ansässige) über die gegenseitigen Bedürfnisse, Lebensweisen etc. ist verbessert. (C) <i>Le niveau d'information des différents groupes cibles (autorités, nouveaux arrivants, autochtones) concernant les besoins réciproques, les modes de vie, etc. s'est amélioré.</i>	(c1) Neugestaltung Neuzuzügeranlässe	(1) Die vorhandenen und noch aufzunehmenden Integrationsbemühungen in der Gemeinde Weinfelden und in den umliegenden Gemeinden optimaler [...] kommunizieren.		(1) Améliorer l'accueil et l'information des nouveaux arrivants de la région grâce à une réflexion commune. (2) Renforcer la cohésion sociale dans la région de manière durable par une sensibilisation de la population, des acteurs de l'économie, des administrations et des élus.
(D) Die Teilnahme aller gesellschaftlichen Teilgruppen am öffentlichen Leben und an öffentlichen Entscheidungsprozessen ist sichergestellt. (D) <i>La participation de tous les groupes sociétaux à la vie publique et aux processus décisionnels publics est garantie.</i> Im Folgenden ist Programmziel D) in drei Bereiche segregiert. <i>Ci-dessous, l'objectif du programme D) est divisé en trois domaines.</i>	Hauptzielsetzung: Förderung und Beteiligung am Gemeinwesen mit: (a) Runde Tische zur Vernetzung und Ideengenerierung (b) Netzwerk von Schlüsselpersonen (c3) Elternbeteiligung an den Schulen ausbauen	(2) Die einheimische und zugewanderte ausländische Bevölkerung, wichtige Dienststellen der Verwaltung sowie Gewerbe und Industrie in der Problemerkennung und Problemlösung in ausgewählten Bereichen mit einbeziehen (Aufbau regionale Integrationskommission, Aufbau eines Ausländerbeirates)	(1) Identifier les potentiels au sein de la population du Val-de-Travers pour promouvoir une cohésion sociale satisfaisante pour toutes les personnes qui vivent ou arrivent dans la région. (2) Clarifier les faiblesses ou entraves éventuelles à une intégration interculturelle dans le Val-de-Travers. (3) Promouvoir une citoyenneté active, responsable et solidaire au sein de la population sur la base des principes et fondements de la Constitution neuchâteloise.	
(Begegnung und Zusammenleben findet statt) (Rencontres et cohabitation)			(5) Initier et développer les relations et les contacts en tous genres au sein de la population toutes origines confondues.	
(Identität) (Identité)				
(Selbständigkeit) (Autonomie)				

Zielsetzungen im Bereich der Kapazitätsentwicklung der regionalen Akteure / Objectifs dans le domaine du développement de capacités des acteurs régionaux				
<p>(E) Modellhafte Ansätze zur Integrationsarbeit und dem Zusammenleben auf regionaler Ebene in periurbanen Regionen sind eingeleitet, getestet und entsprechen einem Bedürfnis. <i>(E) Des approches modèles pour le travail d'intégration et la cohabitation au niveau régional dans les régions périurbaines sont introduites, testées et correspondent à un besoin.</i></p>	<p>Der Beitrag der Projekte zu dieser Programmzielsetzung ist in den Berichterstattungen der Projekte ausserhalb der Feststellung der Zielerreichung auf Projektebene festzustellen.</p>			
<p>(F) Die Region verfügt über Instrumente und Strukturen, um regionale Entwicklungen im Bereich des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu fördern. Diese werden von den lokalen Behörden mitgetragen und umgesetzt. <i>(F) La région dispose d'outils et de structures en vue de promouvoir les développements régionaux dans le domaine de la cohabitation et de l'intégration sociale. Ceux-ci sont soutenus et mis en œuvre par les autorités locales.</i></p>	<p>Hauptzielsetzung: Die Förderung der Kultur des Zusammenlebens soll als wesentliche Aufgabe im Gemeinwesen verstanden werden.</p>	<p>(1) Die vorhandenen und noch aufzunehmenden Integrationsbemühungen in der Gemeinde Weinfelden und in den umliegenden Gemeinden optimaler zusammenführen. (3) Eine zweckmässige und koordinierte Zusammenarbeit mit den Gemeinden des Bezirks Weinfelden in der Integrationsförderung etablieren. (4) Weinfelden als Kompetenz-zentrum in der Region verankern</p>	<p>(4) Définir une stratégie communale coordonnée d'intégration interculturelle et intergénérationnelle dans le Val-de-Travers ainsi que les priorités d'actions.</p>	<p>(1c) Développer des outils pour l'accueil et l'information des nouveaux arrivants, utilisables par les communes et les PME, basés sur les bonnes pratiques, les expériences échangées et les idées nouvelles. (3) Pérenniser le projet et une collaboration régionale en matière d'intégration et de politique d'accueil.</p>
<p>(G) Lokale Akteure und Projektträger sind in der Lage, Massnahmen zur Verbesserung des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu konzipieren, auszuführen und bezüglich deren Wirksamkeit zu evaluieren. <i>(G) Les acteurs locaux et les porteurs de projets sont en mesure de concevoir et d'exécuter des mesures pour améliorer la cohabitation et l'intégration sociale, puis de les évaluer quant à leur efficacité.</i></p>	<p>(b) Netzwerk von Schlüsselpersonen</p>	<p>Der Beitrag der Projekte zu dieser Programmzielsetzung ist in den Berichterstattungen der Projekte ausserhalb der Feststellung der Zielerreichung auf Projektebene festzustellen.</p>		

Anhang 2: Der von den Projekten identifizierte Beitrag zur Erreichung der Programmziele

Thematische Zielsetzungen / Objectifs thématiques

(A) Der Zugang der zugezogenen Wohnbevölkerung zu den Angeboten der Regelstrukturen ist sichergestellt.

(A) L'accès des nouveaux résidents aux offres des structures ordinaires est assuré.

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet a répondu principalement à cet objectif, par la mise sur pied de l'action «Marraines-Parrains culturels». Le but de cette mesure est de former, dans les communes volontaires, des bénévoles à même de renseigner, de relayer et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans un nouvel environnement ainsi que leur accès aux services administratifs et aux différentes institutions (école, services communaux, ...). Ces relations de partage et d'échange renforceront le «vivre ensemble» et le tissu social de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avec l'édition du guide des bonnes pratiques, le team AS donne aux municipalités en place des outils pour améliorer l'accès de la population nouvellement arrivée aux offres des structures ordinaires. Ces municipaux sont toutefois dans leurs propres dynamiques et mettent les choses en place de façon sporadique. - La mise en valeur du site internet, par l'installation de bornes ipad dans les locaux d'attente de l'administration ainsi que par l'indication de liens vers le site sur la première page du site de la commune et dans les courriers de bienvenue sont des mesures mises en place dans certaines communes qui portent des fruits. - 9 DUOS-femmes, dans 4 communes, ont amélioré l'intégration de 9 femmes migrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La journée des naissances facilite les contacts entre administration et familles, - Site web communal (plurilingue) informe sur la vie pratique et politique ainsi que sur les communautés étrangères. - Charte de la citoyenneté permet de transmettre un grand nombre d'informations - La cérémonie des nouveaux arrivants offre une vue d'ensemble des prestations par l'administration communale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Kontakte zu Gemeinde-mitarbeitende und mit dem Ziel, dass diese Neuzuziehende und Migranten über verfügbare Angebote informieren. 	<ul style="list-style-type: none"> - Die Toolbox informierte 2014 in 215 Beratungsgesprächen über die Strukturen und Angebote in der Region. - Anfangs 2014 wurde in Zusammenarbeit mit Contact-Net die neue Webseite erstellt. - Die Schlüsselpersonen der Toolbox waren 2014 sehr aktiv und haben auch deutschkundigen Personen wichtige Informationen über die Regelstrukturen vermittelt. - Das Toolbox-Team begleitet MigrantInnen bei Bedarf bei Behördengängen, um sicherzustellen, dass die Gespräche inhaltlich auch tatsächlich verstanden werden. - MigrantInnen werden beim Schreiben von Briefen unterstützt, falls die schriftlichen Kenntnisse dazu nicht ausreichen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Noch nicht erfüllt. Wird aber mit dem Teilprojekt 9. GIP Gemeindeintegrationsprogramm und dem Teilprojekt 8. Internetplattform Glarus Süd anvisiert- 	<ul style="list-style-type: none"> - Umsetzung eines Massnahmeplans in den Gemeinden Au, Rebstein, Altstätten und Oberriet leistet einen wichtigen Beitrag zur Verbesserung des Zugangs Neuzuziehender zu den Regelstrukturen. In St. Margrethen gibt es seit längerer Zeit eine Integrationskommission und einen entsprechenden Massnahmenplan. - Ebenfalls sehr zentral sind die mittlerweile immer besser funktionierenden Begrüssungsgespräche und die Neulancierung der offenen Sprechstunde. Sie helfen Neuzuziehenden, sich bereits ganz am Anfang in den neuen Gegebenheiten zu Recht zu finden. - Frühförderung und Elternmitwirkung. - Frauennetzwerke und die Schlüsselpersonen bauen Brücken zwischen Neuzuziehenden und Regelstrukturen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Kein Beitrag geplant.

(B) Strukturelle Hemmnisse werden abgebaut und es werden Massnahmen zum Schutz vor Diskriminierung ergriffen.

(B) *Les obstacles structurels sont éliminés et des mesures de protection contre la discrimination sont prises.*

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
<p>Aucune contribution directe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes valaisannes se sont dotées de délégués à l'intégration et possèdent presque toutes des commissions locales d'intégration. Les communes vaudoises ont toutes deux des commissions consultatives des immigrés. Toutes les communes partenaires d'Agoris ont des répondants communaux de qualité, sensibilisés aux thématiques de l'intégration et attachés à la prévention des discriminations. - En allant à la rencontre des gens là où ils vivent par l'intermédiaire du bibliobus, le projet Agoris enlève bien des obstacles structurels à la rencontre entre le migrant et l'administration. Idem avec le projet de DUO-femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des élèves dans l'attribution de l'aide communale à des projets de développement dans le sud. - La mise en réseau des pendulaires peine à être déployée. - Les entreprises remettent le kit d'accueil aux pendulaires, l'effet de ces kits reste à nuancer. - Salles de classes à disposition des communautés étrangères. 	<ul style="list-style-type: none"> - Die bisherigen Vernetzungen fanden mit unterschiedlichen Bevölkerungsgruppen statt mit dem Ziel, strukturelle Hemmnisse abzubauen und Schutz vor Diskriminierung zu verbessern. 	<ul style="list-style-type: none"> - Durch die Triage-Funktion der Toolbox gelangen MigrantInnen an die richtigen Fachstellen. - Die Schlüsselpersonen ermutigen MigrantInnen, die Toolbox zu kontaktieren, begleiten diese oder übersetzen bei Bedarf. 	<ul style="list-style-type: none"> - Noch nicht erfüllt. Wird aber mit dem Teilprojekt 9. GIP Gemeindeintegrationsprogramm und dem Teilprojekt 8. Internetplattform Glarus Süd anvisiert 	<ul style="list-style-type: none"> - Wenn Schlüsselpersonen ihre Landsleute im Umgang mit den Regelstrukturen unterstützen, können sie auf Ablehnung stossen. Sie werden nicht als neutrale Partner angesehen, sondern als Vertreterinnen und Vertreter der Zuziehenden – sprich der Gegenpartei. Ursache dafür kann das unerfahrene Vorgehen der Schlüsselperson sein, aber auch die Skepsis seitens der Vertreterinnen und Vertreter der Regelstrukturen. Dieses Problem war und ist deshalb oft Thema in den Supervisionen. Mit Visitenkarten identifizieren sich die Schlüsselpersonen jetzt Beauftragte der Fachstelle, und auch dank einer guten Absprache mit der Fachstelle wurde dieses Konfliktpotential angegangen und entschärft. 	<ul style="list-style-type: none"> - Kein Beitrag geplant

(C) Der **Informationsstand** der verschiedenen Zielgruppen (Behörden, Zugezogene, Ansässige) über die gegenseitigen Bedürfnisse, Lebensweisen etc. ist verbessert.

(C) *Le niveau d'information des différents groupes cibles (autorités, nouveaux arrivants, autochtones) concernant les besoins réciproques, les modes de vie, etc. s'est amélioré.*

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
<ul style="list-style-type: none"> - La mise sur pied d'une journée d'information destinée aux répondants communaux un spectacle/témoignage «Un noir au pays des blancs» de PIE a joué un rôle très important dans cette prise de conscience. - La présentation avec d'autres partenaires de l'intégration, aux députés valaisans lors de leur session de mars 2014 a également participé à cet effort d'information. - Les thématiques des formations marraines-parrains (communication interculturelle, droits / devoirs et institutions) ont permis à 67 résidents d'améliorer leur niveau d'information dans ce domaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Par sa seule existence, le projet Agoris sensibilise à la thématique de l'accueil des nouveaux arrivants et des immigrés. Chaque projet développé est l'occasion d'échanges améliorant l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité en plusieurs langues de documents. - Le kit d'accueil a permis d'augmenter les connaissances des pendulaires qui utilisent, à un degré augmenté, des infrastructures communales (sports, etc.). - Entretien entre conseil communal et communautés étrangères et continuité de ces table rondes en vue d'améliorer la communication et l'intégration des résidents et des nouveaux arrivés. - Cérémonie pour les nouveaux citoyens et les naturalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Runde Tische, Informationsveranstaltungen und OSZF-Fo-um, die NetGruppe und das Kulturfest in Laufenburg führten zu einer Sensibilisierung der Zielgruppen zu Lebenswelten der zugewanderten Bevölkerung sowie was zu den Bedürfnissen der Institutionen des Gemeinwesens. - Die Kommunikation inner- und ausserhalb der Zielgruppen wurde verbessert und themenspezifische Ansprechpersonen (Multiplikatoren. Schlüsselpersonen) gefunden. Das fördert auch die Beteiligung am Gemeinwesen. - Der zweijährliche Austausch auf den Gemeindeverwaltungen führte zu einer Schliessung der Informations- und Wissenslücken zwischen «mit.dabei – Frick-tal» und den Verwaltungen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Durch die Anmeldekarten für Beratungsgespräche, die Anfangs Jahr lanciert wurden, können Neuzugezogene in einem Gespräch Informationen über das Leben in der Region erhalten. - Durch die Durchführung von Veranstaltungen erhalten verschiedene Bevölkerungsgruppen die Möglichkeit, sich zu begegnen. Dies wird gefördert durch den Einbezug von verschiedenen Vereinen bei einzelnen Veranstaltungen (z.B. Gemeinnütziger Frauenverein mit dem Anatolischen Kulturverein beim 4-Generationausflug). 	<ul style="list-style-type: none"> - Durch das Teilprojekt 6. Menschen in Glarus Süd „Ihre Hoffnungen und Träume „ werden durch die Portraits, die Jugendliche von ganz unterschiedlichen BewohnerInnen in Glarus Süd erstellen sicherlich verschiedene Aspekte dieses Programmziel thematisiert. 	<ul style="list-style-type: none"> - Begrüssungsgespräche - Information der Neuzuziehenden über die Lebensweise in der Schweiz - Kurzvorträge im Rahmen der vier Workshops in den Gemeinden 	<ul style="list-style-type: none"> - Mit den Anstrengungen zum Aufbau des Kompetenzzentrums Integration im Bezirk Weinfelden wurde eine grosse politische Sensibilisierungsarbeit geleistet. 13 von 18 Gemeinderäten konnten für ein Engagement für die zuziehende Wohnbevölkerung gewonnen werden. An der WEGA haben viele gute Gespräche dazu stattgefunden.

(D) Die **Teilnahme** aller gesellschaftlichen Teilgruppen am öffentlichen Leben und an öffentlichen Entscheidungsprozessen ist sichergestellt.

(D) *La participation de tous les groupes sociétaux à la vie publique et aux processus décisionnels publics est garantie.*

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
Aucune contribution directe	Aucune contribution directe	<ul style="list-style-type: none"> – Participation des écoles à l'attribution de l'aide communale à la coopération au développement réunit différents acteurs. – Le lien entre le centre de jeunesse Barak et la population est mieux établi et va contribuer à l'acceptation des propositions émanant de cette structure. 	<ul style="list-style-type: none"> – Durch die Durchführung und Information der verschiedenen Massnahmen (u.a. Runde Tische, Informationsveranstaltungen, OSZF-Forum, die Arbeit der NetGruppe mit der Website „Leben im Fricktal“) wurden längerfristige Prozesse begonnen, bei welchen Behörden, Zugezogene, Ansässige auf verschiedenen Partizipationsstufen beteiligt sind und teilnehmen können. 	<ul style="list-style-type: none"> – Die Begleitgruppe engagiert sich bei Toolbox Freiamt und ist gleichzeitig der Schlüssel zu weiteren Kulturen. – Durch ihre Aktivitäten und ihr Engagement werden vermehrt auch Parteien und Politiker auf Integrationsarbeit aufmerksam. 	<ul style="list-style-type: none"> – Am öffentlichen Leben teilzunehmen hilft sicher der mit dem Gemeindefest verknüpfte NeuzuzügerInnenanlass. 	<ul style="list-style-type: none"> – Die Begrüssungsgespräche machen Neuzuziehende rasch mit den Gegebenheiten in ihrer neuen Heimat bekannt. – Die Frauenarbeit hilft mit, dass sich Frauen besser vernetzen und am öffentlichen Leben teilnehmen. – Die Schlüsselpersonen helfen mit, dass sich Migrantinnen und Migranten nicht frustriert zurückziehen, sondern sich aktiv für ihre Rechte einsetzen und damit der Gesellschaft nicht verloren gehen. – Mit der Vernetzung der Frühförderangebote wird die Integrationsarbeit unterstützt und Kindern ein guter Einstieg ins Leben gewährt. – Die Zusammenarbeit mit Gemeinden, Kirchen, Fachstellen, Vereinen hat Multiplikationseffekte, die sich positiv auf das Verhalten der Kulturgruppen auswirken. 	<ul style="list-style-type: none"> – Mit den Vorbereitungen zur Schaffung des Migrationsbeirates wird die Verbesserung an der Teilnahme am öffentlichen Leben gestärkt. – Mit dem Einbezug von Migrantinnen und Migranten bei der Durchführung der WEGA, aber auch in den Label-Vereinen und Veranstaltungen findet dieser Einbezug in positiver Weise statt.

Zielsetzungen im Bereich der Befähigung der regionalen Akteure / Objectifs dans le domaine du développement de capacités des acteurs régionaux

(E) **Modellhafte Ansätze** zur Integrationsarbeit und dem Zusammenleben auf regionaler Ebene in periurbanen Regionen sind eingeleitet, getestet und entsprechen einem Bedürfnis.

(E) *Des approches modèles pour le travail d'intégration et la cohabitation au niveau régional dans les régions périurbaines sont introduites, testées et correspondent à un besoin.*

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
<ul style="list-style-type: none"> - L'action marraine-par-rain est en elle-même une initiative modèle, car elle constitue une des toutes premières mesures réalisée à l'échelle régionale, mais implanter localement. Son impact sera mesuré plus en détail en 2015, mais cette mesure a déjà permis de créer du lien entre les acteurs communaux-les nouveaux arrivants-les résidents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bibliobus Né pour Lire fonctionne comme pilote pour la Fondation Bibliomedia. Ses expériences seront utiles à la Fondation pour développer et maintenir son offre dans le domaine (développement précoce, éveil à la lecture). - Le projet de DUO-Femmes a vécu sa deuxième année d'implémentation dans notre région et ses forces / faiblesses seront analysées en 2015. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du concept de l'attribution de l'aide communale du soutien au développement. - Distribution du kit d'accueil aux travailleurs pendulaires. - A chaque manifestation communale, une des associations de personnes issues de la migration est incluse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Abgesehen von der massgeschneiderten lokalen Ausrichtung der Informationsveranstaltung, Runden Tische, OSZF-Forum und Kulturfeste war dies nicht der Fall. 	<ul style="list-style-type: none"> - Die Anmeldekarte für Beratungsgespräche erlaubt einen verbesserten Zugang zur Zielgruppe, und die Einwohnerkontrolle konnte damit für die Zusammenarbeit gewonnen werden. Das System der Anmeldekarten ist niederschwellig, einfach zu bedienen und wird von den Einwohnerkontrollen genutzt. Damit wurde ein lange geplanter Meilenstein erreicht. - Die Zusammenarbeit Schlüsselpersonen erweist sich unabdingbar für eine erfolgreiche Integrationsarbeit. Sie geniessen das Vertrauen von Personen, die wenig oder kein Deutsch sprechen und können diese in ihrer Muttersprache auf die Strukturen der Schweiz und das Integrationsangebot in der Region aufmerksam machen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dass die Gemeinde sich überhaupt darauf einlässt ein „Integrationsprogramm“ (Teilprojekt 9 GIP Gemeindeintegrationsprogramm) zu entwickeln ist schon ein grosser Schritt in diese Richtung. 	<ul style="list-style-type: none"> - Das Projekt „Zusammenleben im St.Galler Rheintal“ besticht weniger durch neue und extravagante Ideen, sondern vielmehr durch nachhaltige Lösungen, welche langfristig Bestand haben. Daran wurde in den letzten Jahren gearbeitet, und da sind wir auf einem guten Weg. 	<ul style="list-style-type: none"> - Der politische Prozess zum Aufbau des Kompetenzzentrums kann als erfolgreiche Innovation angesehen werden. - Die grosse Herausforderung, die Gemeinden zu einem nachhaltigen und finanziellen Engagement zu überzeugen, ist grossmehrheitlich gelungen. - Projektbezogene Aktivitäten wie der Fotowettbewerb zur „Integration im Alltag“ und den damit verbundenen WEGA-Auftritt schaffen eine hohe mediale Aufmerksamkeit.

(F) Die Region verfügt über **Instrumente und Strukturen**, um regionale Entwicklungen im Bereich des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu fördern. Diese werden von den lokalen Behörden mitgetragen und umgesetzt.

(F) *La région dispose d'outils et de structures en vue de promouvoir les développements régionaux dans le domaine de la cohabitation et de l'intégration sociale. Ceux-ci sont soutenus et mis en œuvre par les autorités locales.*

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
<ul style="list-style-type: none"> – La sensibilisation des communes à la thématique de l'intégration depuis 2012 via «Cohabiter» a porté ses fruits. En effet, le lancement du PIC sur la Région Valais central a pu avoir lieu au 1er janvier 2014 grâce à travail fait en amont. De nombreuses communes, déjà membres de «Cohabiter» sont également devenus membre du PIC. – Le taux de présences des communes lors de nos rencontres, l'engagement de ces dernières dans marraines-parrains culturels, les bonnes relations entre le PIC et Cohabiter prouvent l'intérêt des autorités. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le projet Agoris est porté par les municipaux des communes concernées et a donc un excellent ancrage local. L'année 2015 sera consacrée à la pérennisation des différents outils développés par Agoris, par la transmission des savoirs à d'autres structures durables. 	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement du concept de l'attribution de l'aide communale du soutien au développement. – Création du kit d'accueil. Cette mesure est relativement coûteuse. Incertitude si la mesure sera continuée. – Mesure contraignante : Inclusion de de personnes issues de la migration aux manifestations communales. 	<ul style="list-style-type: none"> – Die Aufschaltung der Website – Zugriff zu Informationen und regionalen Anlaufstellen – Austausch auf den Gemeindeverwaltungen und mit den Gemeindevertretern. 	<ul style="list-style-type: none"> – Das Vertrauen der beteiligten Gemeinden in die Integrationsarbeit der Toolbox ist gross. – Unumstritten ist die Notwendigkeit des Integrationsangebotes in den Gemeinden. – Die Verhandlungen über eine regionale Entwicklung der Integrationsarbeit sind im Gange. Ende 2014 haben die G'den eine Standortbestimmung beim KIP Kt. AG beantragt, um dann eine regionale Ausrichtung einer Integrationsfachstelle auszuarbeiten. – Die Nachhaltigkeit der Strukturen ist noch nicht gefestigt, die Tendenzen zu einer langfristig Lösung sind dank KIP und den vier Gemeinden vorhanden. 	<ul style="list-style-type: none"> – Strukturen wurden leider noch keine geschaffen da der Projektstand in der Phase der Durchführung und Entwicklung hinterherhinkt. Die Gemeinde ist aber bereit weiter in dieses Projekt zu investieren (Periurban 2016+) das ist bei der vorhandenen Konstellation des Gemeinderates und der zu lösenden Probleme in der Gemeinde nicht selbstverständlich. 	<ul style="list-style-type: none"> – Das Projekt wird von den zwölf Gemeinden im St. Galler finanziell und ideologisch unterstützt. – Aufbau einer vermehrten Zusammenarbeit mit den Gemeinden – Schlüsselpersonen – Zusammenarbeit mit der Frühförderung – Begrüssungsgespräche – Offene Sprechstunde – ... 	<ul style="list-style-type: none"> – Projektziel 1: In ho-hem Masse durch die Gründung des Vereins Integrationsförderung im Bezirk Weinfelden. Die Statuten wurden genehmigt und ein Grobkonzept für das Kompetenzzentrum Integration verabschiedet. 13 von 18 Gemeinden sind nun Mitglied des Vereins. Dieses Ergebnis wurde durch die Presse gut aufgenommen und kommuniziert. – Projektziel 3: Im November hat sich der Verein konstituiert. Präsidium und Vorstand sind bestellt und für die erste Delegierten-Versammlung im Frühling 2016 werden die Mandate besetzt. – Projektziel 4: Die personelle Besetzung ist geregelt und die Verhandlungen mit dem kantonalen Migrationsamt sind erfolgreich durchgeführt.

(G) Lokale Akteure und Projektträger sind in der Lage, Massnahmen zur Verbesserung des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu und bezüglich deren Wirksamkeit zu evaluieren.

(G) *Les acteurs locaux et les porteurs de projets sont en mesure de concevoir et d'exécuter des mesures pour améliorer la cohabitation et l'intégration sociale, puis de les évaluer quant à leur efficacité.*

Valais Central	Chablais	Val-de-Travers	Fricktal	Freiamt (toolbox)	Glarus Süd	Rheintal	Weinfelden
<ul style="list-style-type: none"> - Une journée de formation destinée aux responsables politiques et administratifs a eu lieu en janvier 2014. Le but a été de discuter de leurs tâches en tant que répondants communaux et d'avoir une approche de la multiculturalité. A cette occasion, une brochure d'actions types a été diffusée. - La déléguée à l'intégration de la commune de Vétroz a pu parfaire ses compétences en gérant le projet marraines-parrains culturels. De plus, le relais joué par les déléguées régionales pour promouvoir les projets Cohabiter leur permet de tisser rapidement des liens avec les acteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les répondants communaux, impliqués dans le COPIL et sollicités par les bureaux cantonaux, sont toujours plus à même de répondre aux besoins et de s'engager sur le terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide financière au centre d'animation Barak depuis 2012 va se poursuivre. - Dans le cadre des manifestations publiques, nos demandes auprès des communautés migratoires les incitent à se structurer et à répondre à nos demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diese Frage kann dahingehend beantwortet werden, dass unter anderem aus der Net-Gruppen verschiedene Kooperationen in den Bereichen des Zusammenlebens und der Integrationsarbeit entstanden sind u.a. das „Puppint“ Puppentheater oder das Projekt „Deutsch in der Küche“. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dank der Projektunterstützung der Toolbox werden inzwischen diverse Projekte von Einzelpersonen und Institutionen durchgeführt, die das Zusammenleben in der Region fördern. Die Toolbox erreicht damit, dass motivierte Personen ihre Projekte auch tatsächlich umsetzen. - Konkret beteiligt sich die Toolbox oftmals bei Sponsorsuche, schriftlichen Berichten, Raumsuche, Öffentlichkeitsarbeit, Konzepterarbeitung u.a. 	<ul style="list-style-type: none"> - Glarus Süd: Kein expliziter Beitrag geplant. - Gibt es trotzdem dazu Aussagen und Erfahrungen? - Durch die breit abgestützten Teilprojektgruppen werden die Mitwirkenden in die Vorgehensweise von Projektmanagement eingeführt, da die Projektleitung mit standardisierten Projektmanagementtools arbeitet. Somit werden Ängste selber ein Projekt zu leiten abgebaut und die vorhandenen Instrumente können für weitere Projekte genutzt werden. Aus Erfahrungen der Projektleitung im Rahmen von anderen Projekten, werden so die Mitwirkenden befähigt selbst Projekt professioneller zu initiieren. 	<ul style="list-style-type: none"> - Begrüssungsgespräche: Nach zwei Rückschlägen sind wir auf einem guten Weg, dass sich die Begrüssungsgespräche etablieren. (mittlerweile 4 Gemeinden im St.Galler Rheintal) - Offene Sprechstunde: Was für die Begrüssungsgespräche gilt, kann auch für die offene Sprechstunde angeführt werden.(St. Margrethen) - Elternmitwirkung: Die leistete die Fach-stelle einen Anschub, damit dieses Instrument vermehrt an den Schulen eingesetzt wird. - Frühförderung: Die Fachstelle förderte die Zusammenarbeit der verschiedenen Anbieter und hilft damit, dass sich das Angebot weiter verbessern und ausbauen kann. 	<ul style="list-style-type: none"> - Die Steuergruppe zum Aufbau des Vereins Integrationsförderung sowie die RIK haben den Prozess aktiv getragen und in den Gremien kommuniziert. Für das Projekt der Integrationsberatung findet eine enge Zusammenarbeit mit den Schulen der Gemeinde Weinfelden statt. Diese Erfahrungen werden später in die weiteren Gemeinden hinausgetragen.

Anhang 3: Programmlogik

	Zielhierarchie	Zielformulierung / Inhalt
Wirkungsebene Programm	Wirkung (impact)	Das Programm „Zusammenleben im ländlichen Raum“ leistet einen Beitrag zur <i>Verbesserung des sozialen Zusammenlebens</i> insbesondere zwischen ortsansässiger und zugezogener Wohnbevölkerung (speziell mit Migrationshintergrund) im periurbanen und ländlichen Raum. Das Programm leistet damit auch einen Beitrag zur Sicherstellung der Chancengleichheit aller Bevölkerungsgruppen sowie zum Aufzeigen bestehender Defizite von Integrationsmassnahmen und es trägt bei zur Innovation der kommunalen und regionalen Integrationsarbeit in der Schweiz.
	Programmziele (outcome)	<p>Die Programmziele lassen sich in thematische Ziele und Kapazitätsentwicklungsziele unterteilen.</p> <p>Thematische Zielsetzungen:</p> <p>A. Der <i>Zugang</i> der zugezogenen Wohnbevölkerung zu den Angeboten der Regelstruktur ist sichergestellt.</p> <p>B. <i>Strukturelle Hemmnisse</i> werden abgebaut und es werden Massnahmen zum <i>Schutz vor Diskriminierung</i> ergriffen.</p> <p>C. Der <i>Informationsstand</i> der verschiedenen Zielgruppen (Behörden, Zugezogene, Ansässige) über die gegenseitigen Bedürfnisse, Lebensweisen etc. ist verbessert.</p> <p>D. Die <i>Teilnahme</i> aller gesellschaftlichen Teilgruppen am öffentlichen Leben und an öffentlichen Entscheidungsprozessen ist sichergestellt.</p> <p>Zielsetzungen im Bereich der Kapazitätsentwicklung der regionalen Akteure:</p> <p>E. <i>Modellhafte Ansätze zur Integrationsarbeit</i> auf regionaler Ebene sind angestossen, getestet und entsprechen einem Bedürfnis.</p> <p>F. Die <i>Region</i> verfügt über <i>Instrumente und Strukturen</i>, um regionale Entwicklungen im Bereich des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu fördern. Diese werden von den lokalen Behörden mitgetragen und umgesetzt.</p> <p>G. Lokale Akteure und Projektträger sind <i>in der Lage</i>, Massnahmen zur Verbesserung des Zusammenlebens und der gesellschaftlichen Integration zu konzipieren, auszuführen und bezüglich deren Wirksamkeit zu evaluieren.</p>
Leistungsebene Programm Wirkungsebene Projekte	Ergebnisse des Programms / Projektziele (outputs Programm)	Die Ergebnisse der Projekte ermöglichen die Zielerreichung des Programms. Die Projekte müssen diese Beiträge in ihrer Berichterstattung explizit machen.
Leistungsebene Projekte	Aktivitäten der Projekte (activities)	Die Realisierung der Aktivitäten ermöglichen die Zielerreichung der Projekte.

Anhang 4: Synopsis der Projektregionen anhand von Kennzahlen (Stand 2014)

Projekt	Projektbudget (4 J.; in Mio.)	Budget inkl. KIP/KZI (4 J.; in Mio.)	Finanzierungsschlüssel (in %)			Stellen-%	Zusätzliche Ressourcen	Infrastruktur und Administration	Anzahl beteiligter Gemeinden	Max. Potenzial Gemeinden / Region	Einwohnerzahl beteiligter Gemeinden	Max. Potenzial Einwohnerzahl der Gemeinden der Region	Anteil der Bevölkerung in Projektregion ohne CH Pass	Volumen Gemeindebudget & Anteil «Integrationsförderung»	Fläche in km2 der beteiligten Gemeinden	Max. Potenzial Fläche km2 Gemeinden der Region
			EKM	Kanton/e	G'de/n											
mitenand statt nebetenand: St. Galler Rheintal	0,7	1,08	14%	42%	42%	60 / 30 / 10	Schlüsselpersonen	Miete vom Projekt bezahlt	12	12	65'000	65'000			136,73	136,73
Identität und Gemeinschaft: Bezirk Weinfelden	0,336	0,696	50%	11%	39%	40-60	Kommunale Fachstelle Integration Weinfelden	wird von der Gemeinde Weinfelden zur Verfügung gestellt	11	18	41'000	51'000			138	227
mit.dabei: Fricktal	0,3		33%	25%	29%	50	50%-Stelle, Schlüsselpersonen, Freiwillige	ab dem 1.1.2014 bezahlt das Projekt die Miete für ein externes Burerau	3	35	9'000	74'000			30	280
Toolbox: Freiamt	0,47		32%	29%	39%	60	50%-Stelle Zivildienstleistender, Schlüsselpersonen	Projekt bezahlt Miete	4	4	30'000	30'000			30	30
Glarüs Süd sind wir: Glarus Süd	0,33	höchstens unbedeutend	45%	24%	31%	15	Steuergruppe, externe PL Analyse. Vorbereitungsgruppe, Teilprojekt-Leiter	Mandat Projektleitung, privater Arbeitsplatz, Buchhaltung Gemeinde	1 (17 Dörfer)	1	10'000	10'000			430 (bewohnt: 30)	

Intégraval: Val-de- Travers	0,598		33%	7%	60%	35	Keine	Lokal, Informatik und Büromaterial von der Gemeinde zur Verfügung gestellt	1 (9 Dörfer)	3	11'000	12'000			124,9	166
Cohabiter: Région Valais Central	0,4		50%	25%	25%	30-40	Integrationsdelegierte (Sion und Sierre), Vertreter der Schulen	Gratis	11	32	72'000	126'000			228	1249
agoris: Chablais	0,36		42%	20%	38%	60	Bibliothekarin Bibliobus	Privater Arbeitsplatz, Administration und Buchhaltung bei Chablais Région (be-zahlt)	7	28	40'000	90'000			211	785